

**A.L.G.D.G.A.D.L'U.**

# **La Gazette de la Fraternité**

## **UNIVERSELLE**

**Numéro spécial devoir de mémoire**



*Mes TT.°.CC.°.SS.°, mes TT.°.CC.°.FF.°,*

*La Gazette est heureuse de te présenter en numéro spécial, **un devoir de mémoire**, dont j'ai eu le privilège de mettre en page grâce à notre T.V.F. WILLIAM SCHIFFER de la Grande Loge de Belgique et de la R.L. La Ligne Equitable à l'Or.°. De MONS.*

*Ce devoir de Mémoire fait pour notre T.R.F. FRANZ BRIDOUX passé à l'Or.°. Eternel le 14 janvier 6017, doit nous démontrer que nous n'avons pas le droit d'oublier, et que lorsque nous assistons à des initiations ou autres dans nos loges, et que parfois il peut manquer quelques points, souvenez-vous avant de critiquer ce qu'ont fait nos illustres Frères dans ces camps de la mort dans des conditions où seul le Symbole et la foi les unissaient. Ce devoir de mémoire est là pour nous faire oublier nos passions et retenir notre langue de la même façon que laisser nos métaux à la porte du Temple, car notre langue et ses mauvais mots à l'encontre de nos frères font partie des métaux...*

*Ne divisons pas, Rassemblons.....*

*Je remercie très vivement notre T.V.F. William de m'avoir confié de document historique et surtout son autorisation de le publier pour transmission auprès de bons*

*Nombres d'entre nous qui ne connaissaient pas ces épisodes de la F.M. Dans les camps de la mort.*

*Bonne lecture et transmets ma T.C.S, Mon T.C.F. c'est ton devoir !*

*Tu peux d'ores et déjà nous envoyer, au mail suivant :*

[pierremajoral@gmail.com](mailto:pierremajoral@gmail.com)

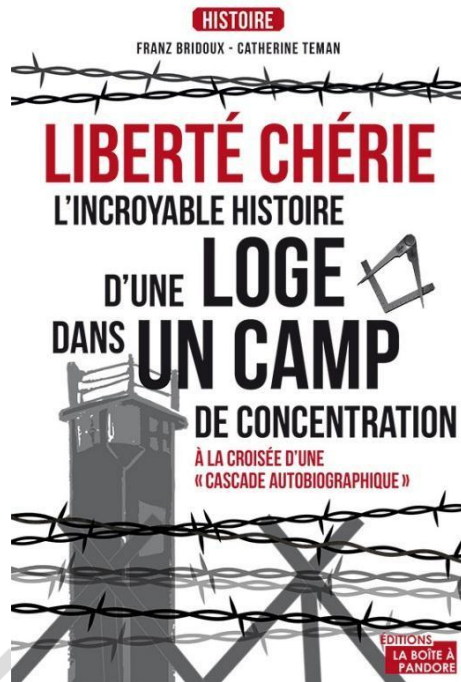
*Tes Planches, vie des loges, photos, histoires vécues, A Toi de voir ...*

*Que la Lumière éclaire ta lecture... *

WILLIAM SCHIFFER

## La Loge Liberté Chérie

La Lumière brille dans les Ténèbres, mais les Ténèbres ne l'ont point reçue



Franz Bridoux et Catherine Teman

ISBN : 2875570749

Éditeur : BOITE A PANDORE (30/04/2014)

4<sup>e</sup> et nouvelle édition

10<sup>EME</sup> JOUR DU 10<sup>EME</sup> MOIS 8017 ANNO LUCIS  
RESPECTABLE LOGE LA LIGNE EQUITABLE O :. DE  
MONS (GLB)

# In mémoriam Franz Bridoux

Preface

*Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando De  
Inventione  
Cicéron<sup>1</sup>*

Depuis ma jeunesse je m'intéresse fortement aux horreurs qu'un homme peut faire à un autre homme. J'ai eu une enfance dans des milieux protestants où le judaïsme et le Juif étaient respectés en tant que tels. Certes malgré la sortie de la seconde guerre mondiale les théologies chrétiennes qu'elles soient, n'avaient pas encore fort évolués. La Conférence de Seelisberg, d'où émanent les dits « 10 points de Seelisberg » avait eu lieu en 1947, et été acceptée par des Juifs, des catholiques et des protestants, mais il fallait encore bien du temps pour que cela soit accepté dans la plupart des milieux chrétiens.

Vers l'âge de 13-14 ans, sous la conduite du directeur de la « Middelbare School van Gent » qui fut un ancien Résistant, j'ai vu le film de Alain Renais « Nuit et Brouillard » qui m'a durablement impressionné. Membre de la bibliothèque de la ville de Gand, j'ai un jour emprunté un ouvrage dont le titre ne laissait aucune équivoque : « De Gele Ster », l'Etoile Jaune. Je pense que ce livre fut d'ailleurs édité en plusieurs langues. Ce dernier, qui ne comportait que des photos, montrait l'attitude des nazis envers ce peuple mais aussi envers les Roms, les homosexuels et bien d'autres personnes encore, considérées comme « nuisible » selon les théories nazi. Ces deux documents m'ont laissé une très forte impression si bien qu'aujourd'hui, à bientôt 71 ans, elle n'a jamais faibli. Depuis lors je me suis toujours battu et continuerai à me battre pour le respect de l'Autre, quoiqu'il puisse penser, en dehors de toute forme de radicalisme, et me bat encore et toujours contre les exterminations de minorités pour des profits financiers ; je continue aussi promouvoir le dialogue interreligieux et philosophique et ceci est un combat de tous les jours. Un combat qui donne ses frustrations mais qui offre aussi d'énormes satisfactions !

C'était durant une tenue de la Loge Internet, Frédéric Desmons que j'entendais pour la première fois parler de la Loge « Liberté Chérie », et sensible à ce sujet, dès le lendemain j'ai entamé une série de recherches qui d'ailleurs continuent encore aujourd'hui. Cela m'a permis de découvrir qu'à l'exposition récente sur la Franc-Maçonnerie, à Bibliothèque Nationale de France, qu'une autre Loge dans un camp de concentration a existé et que le travail de Mémoire n'est pas terminée, et d'ailleurs le serait-elle un jour ?

Le travail que je présente ici est un travail d'historien amateur. Elle concerne que la Loge « Liberté Chérie ». S'il contient des informations concernant des personnes ou des groupes, le propos est d'éclairer certains points spécifiques. Il est important de signaler que nous avons finalement peu d'informations écrites de « Liberté Chérie » et de l'époque de son existence dans le camp de concentration d'Esterwegen. Si nous en avons ce n'est que par le récit de quelques survivants et des informations sur l'un ou autre membre de cette Loge rapportées par des prisonniers qui ne furent pas nécessairement francs-maçons et qui ne furent donc pas des membres de cette Loge tels que Joseph Berman, Pierre Belen, l'abbé Eduard Froidure, l'abbé Dieudonné Froidure et indirectement les Frères Cauvin<sup>2</sup>.

Remarquez que notre source principale, feu Franz Bridoux, ne fut pas un franc-maçon à l'époque de son emprisonnement dans le bagne d'Esterwegen. Il fut membre du groupe R.N.J. groupe de Résistants dont une étude approfondie reste à écrire, comme bien d'autres mouvements de résistance d'ailleurs.

Reste aussi à signaler que les 8 Frères de cette Loge ne furent pas les seuls maçons dans le camp de concentration d'Esterwegen. Dès l'ouverture de ce bagne en 1933, d'autres s'y sont retrouvés. Je pense par exemple à Carl von Ossietzky, libre-penseur, pacifiste, franc-maçon d'une Obédience maçonnique non-reconnue par les autres

---

<sup>1</sup> Qui, quoi, où, par quel moyen, pourquoi, comment et quand ?

<sup>2</sup> Voir la Bibliographie p. 29

Obéissance allemande et dont le seullien inter-obédientiel était le Grand Orient de France. Il reçut le Prix Nobel de la Paix de la paix 1935 en 1936 car il était déjà emprisonné à ce moment-là. Saluons ici les initiatives des autorités politiques et intellectuelles actuelles de l'Allemagne car bien des institutions, écoles et même l'université d'Oldenbourg, portent aujourd'hui le nom de ce grand homme. Une étude le concernant est actuellement en cours de cette homme que peu de francophones maçons ou non connaissent et pour qui des hommes tels que Albert Einstein et Willy Brandt et bien d'autres se sont levés.

Dans le camp d'Esterwegen il y eut encore d'autres francs-maçons, belges et français emprisonnés. Peu est connu d'eux et donc bien des recherches restent à faire !

Un fait est aussi à considérer. On ne parle nulle part des Sœurs qui ont été dans la Résistance ! On le sait pertinemment qu'il y en a eu ! Alors qu'attendons-nous pour parler d'elles ?

Certes, la Franc-maçonnerie ne glorifie pas le ou la franc-maçon(ne), mais un devoir de Mémoire est à faire les concernant, Un devoir de Mémoire qui rappelle leur sacrifice pour que nous puissions nous rendre dans nos Loges pour y parler ... librement !

Qu'ils soient maçon ou pas que nous ne les oublions jamais !

Pour terminer je voudrais remercier ici les personnes qui m'ont permis de réaliser ce travail. La première est naturellement mon Frère Franz Bridoux, qui m'a fait découvrir son parcours de Résistant et de franc-maçon, mais aussi mon Frère Henri Vogel. Aujourd'hui ils ont rejoint à quelques semaines d'intervalles l'Orient Eternel. Tous deux étaient les premiers défenseurs de cette Loge en camp de concentration. J'y ajoute Madame Christiane Lhoir qui a lu, corrigé et commenté mes premières ébauches. Monsieur José Gotovitch, il fut à l'époque directeur de ce qui est actuellement le CEGESOMA, il m'a gentiment fait connaître la première édition, d'ailleurs pour comploté d'auteur, du livre de Franz Bridoux. A mes remerciements j'ajoute aussi à Madame Hélène Priego, du Musée de la Résistance à Bondues en France, pour ses informations sur les Résistants français emprisonnés à Esterwegen et de m'avoir fourni un rare document, celui d'une page d'un journal clandestin édité dans ce camp. Mes pensées vont aussi à une Sœur Arlette de Paris, qui m'a fait connaître un document très intéressant concernant les Loges dans les camps de concentration et les camps de prisonniers de guerre. Dernièrement mon excellent ami Christophe W. pour certains renseignements sur le parvis des Loges « Hiram » et « Grétry » à l'Orient de Liège. Mes remerciements vont aussi à deux personnes exceptionnelles avec qui j'ai eu beaucoup de discussions, échanges épistolaires, commentaires, réflexions et aide. L'une c'est Sœur Catherine Teman et l'autre mon épouse Jacqueline qui elle en plus m'a soutenu, et encouragé dans ce travail, qui n'est pas et ne sera peut-être jamais achevé, qui m'ont aussi corrigé. Qu'elles en Soient doublement remerciées pour leur très grande patience envers moi ...

Dernière minute ! Il semble qu'une autre Loge en camp de concentration a existé « Les captifs d'Allach » à l'Orient de Dachau. Elle aurait été francophone mais internationale. Elle était dans un sous-camp du camp de concentration de Dachau et les prisonniers, probablement aussi des N.N. (mais c'est à vérifier). Ce camp était attaché aux usines de ... BMW. Le catalogue de l'exposition sur la Franc-maçonnerie qui s'est tenu à la Bibliothèque Nationale de France il y a une photo de leur « Livre d'Architecture » (p. 267)

*Ghlin, le 10 octobre 2017*

Et la Lumière brille dans les Ténèbres ... Combien de fois avons-nous entendu une ou autre variante de cette phrase de nos rituels de clôtüre, « ... la Lumière dont nous avons recueilli l'éclat dans nos cœurs brille aussi dans les Ténèbres » ? Cette phrase qui fait référence au Prologue de l'Evangile de Jean que signifie-t-elle pour nous Maçons ? Le récit qui suit est celui d'une Loge clandestine, si unique, et ses quelques Frères pour lesquels cette phrase a eu un sens profond et qui témoigne aussi de leur sacrifice.

## 1. Le Frère Franz Bridoux

Ce 1er janvier 2017, comme ce fut l'habitude depuis plusieurs années, j'envoyais un courriel pour féliciter de son 93e anniversaire au Frère et ami Franz Bridoux, et m'inquiétant un peu de sa non-réponse à mon courriel précédent. Franz était quelqu'un de très actif sur les réseaux, s'intéressant à la culture boraine dont il était un excellent connaisseur. Il n'hésitait pas non plus à exprimer ses opinions surtout quand des personnes et en particulier des femmes et des enfants étaient persécutés et maltraités. J'étais d'ailleurs assez admiratif de sa combativité.

Mais là j'étais soucieux car depuis plusieurs années, lors de sa date anniversaire, la Sœur Catherine Teman, mon épouse Jacqueline et moi-même, nous nous rencontrions chez Franz qui nous recevait bien volontiers, mais nous le savions invalide de guerre et assez fragile des poumons. Pastranquillisés, c'est alors que quelques jours après, nous apprenions que notre ami s'était éteint dans la paix, chez lui. La Sœur Catherine Teman, le Frère Henri Vogel, décédé quelques semaines après Franz, ainsi que quelques autres maçons en Belgique, en France et en Suisse, ont rencontré le Frère Franz Bridoux et en fonction de leurs possibilités ont fait, et continuons de faire tout pour que soit connue cette Loge clandestine « Liberté Chérie » dont chaque Frère qui y en a été membre, devrait être un exemple pour chaque maçon. En 2015 son livre « La Respectable Loge Liberté Chérie au Camp de concentration d'Esterwegen « Nuit et Brouillard » », édité par Les Editions du GO, fut traduit ... en allemand.

Le 14 janvier 2017 notre Frère Franz Bridoux rejoignait l'Or :. Eternel.

Notre Frère naît à Péruwelz un premier janvier 1924, quoique sa famille fût originaire du Borinage et plus précisément de Wasmuel.

La vie de notre Frère mérite d'être connue, mais je vous renvoie pour cela au livre coécrit avec la S :. Catherine Teman, *Liberté Chérie l'incroyable histoire d'une Loge dans un camp de concentration. A la croisée d'une vie de militant.*

Mais résumons en quelques mots l'essentiel :

Il fut dès 1966 membre de la Respectable Loge « Les Amis Philanthropes » à l'Orient de Bruxelles.

Après la guerre et son retour dans notre pays, il entame une carrière en tant que commis à Carbochimique à Tertre, tout en ayant une activité sportive intense. En plus, tout en ayant une vie familiale, il fait des études d'assistant social. Il assume dès 1966 et durant plusieurs années la direction de l'École Ouvrière Supérieure. Celle-ci formait les cadres supérieurs du Parti Socialiste Belge, mais aussi d'autres pays.

Durant la seconde guerre mondiale il fut sous le nom de « Jean » et malgré son jeune âge, Résistant à l'oppression allemande. Il fut membre du groupe le Rassemblement National de la Jeunesse où ils occupait de la presse clandestine et des réfractaires du travail obligatoire en Allemagne, lui-même étant réfractaire.

Ce groupe du RNJ mériterait qu'on s'y attarde plus longtemps, surtout qu'il y a peu d'études qui en ont été faites. Retenons simplement que des jeunes catholiques, protestants, communistes et bien d'autres s'y côtoyaient.

Signalons également que cette organisation était dirigée par l'abbé Dieudonné Bouguignon, et de Jean Blume, communiste, fils du pasteur et Franc-maçon David Blume et de son épouse Isabelle Blume-Grégoire, socialiste et féministe de la première heure qui deviendra après la guerre, en 1950, communiste et sera connue comme la

« passionaria belge ». La famille fut déjà inquiétée durant la première guerre mondiale pour son implication dans le réseau « Edith Cavell ». Mais tout ceci fait partie d'une autre étude : « *FM et Protestantisme* ».

Entoutcasleréseaufut«liquidé»parlaGestapo...bruxelloise.Franzfutarrêtéenmêmetempsquequatreautes réfractaires et Résistants, au lever du jour, le 3 août 1943, au château de l'Aulnoy, à quelque 500 m de là où nous habitons, à Ghlin. Il fut transféré dans les caves du siège de la Gestapo au 347 de l'avenue Louise où on peut toujours observer un graffiti « RNJ » et ses initiales « FB ». Après des interrogatoires musclés, il fut transféré à la prison de St- Gilles en attendant sa condamnation pour « Nacht und Nebel ». Il sera transféré vers la prison d'Essen le 13 novembre 1943 où il subit un bombardement des Alliés. Puis avec ses camarades prisonniers, il sera transféré le 15 novembre suivant au camp de concentration d'Esterwegen où il arrive en fin de journée. A la fin de la guerre, le 15 avril 1944, il est transféré vers celui d'Ichtershausen. Presque un an plus tard, il participe encore à une des « marches de la mort » le 7 avril 1945, pour s'évader le 12 avril, et être libéré par les américains le 15 avril ; et cela grâce à un fermier le Herr Zenge qui était un adversaire du nazisme!<sup>3</sup>

C'est à Esterwegen que notre Frère rencontra ceux qui créeront un triangle, puis la Loge « Liberté Chérie ». Notez que Franz lorsqu'il se trouva emprisonné à Esterwegen, n'était pas maçon car trop jeune ; ce n'est que bien des années, 23 ans après qu'il sera initié à notre Ordre. C'est en 2002 qu'il entend dans sa Loge une planche sur « Liberté Chérie » qu'il complètera au moment des questions/réponses. Puis il présentera cette Loge clandestine à de multiples reprises dans les Loges Belges. Il est à de nombreuses reprises questionné par des Frères Belges, Français, Suisses, et certains d'entre eux ont gravé leur propre planche pour les diffuser dans leurs propres Loges

On doit le répéter et le souligner, le Frère Franz Bridoux fut un ardent propagateur de l'histoire de la Loge clandestine Liberté Chérie.

## 2. Les camps de concentration de l'Emsland

Le camp de concentration d'Esterwegen faisait partie d'un conglomérat de 15 camps dans l'Emsland au Nord de l'Allemagne. Cette zone qui appartenait au Moyen Âge aux Chevaliers de St-Jean, est proche de la frontière des Pays-Bas, et est au fait la continuité de la Frise hollandaise. Cette zone marécageuse, où on gagnait péniblement la tourbe, fut dès que le nazisme prenait le pouvoir, choisie comme lieu pour y installer des camps de « rééducation » pour les réfractaires au régime. Ils furent créés par un décret du 20 juin 1933 du Ministère de l'Intérieur de la Prusse. Esterwegen était le 7<sup>ème</sup> camp de ce bague. Dans un premier temps, il fut contrôlé par celui d'Oranienburg près de Berlin, puis le siège administratif de cet ensemble de camps fut transféré à Papenburg. Au départ, ce camp était contrôlé par la SA (*Sturmabteilung*) et les institutions pénitentiaires. Mais après la Nuit des Longs Couteaux, où furent exterminés les cadres de la SA, ce fut essentiellement la SS (*Schutzstaffel*) qui en prit le contrôle. Ce camp qui avait la fâcheuse réputation d'être un des pires, changea plusieurs fois de fonction. De la date de sa création jusqu'en 1936, il fut essentiellement un camp de rééducation. De 1934 à 1945 le camp fut aussi utilisé pour enfermer les prisonniers de droit commun. D'ailleurs à l'époque de la création de la Loge Liberté Chérie, le camp était divisé en deux. Une première moitié, au Nord où étaient incarcérés les criminels de tout genre, et l'autre partie au Sud, à partir de 1943, où on enfermait essentiellement les NN (*Nacht und Nebel*). Nous en parlerons plus loin. Le bague de l'Emsland devient, en 1944, durant la période finale de l'État nazi, un satellite du camp de concentration de Neuengamme. A la chute du nazisme, les alliés l'ont encore utilisé durant plusieurs années pour y installer temporairement les « DP », les « Displaced Persons » pour les contrôler et les renvoyer dans leurs foyers. Puis deviendrait un dépôt de l'armée allemande avant d'être rasé. Comme celui qui cherche des informations sur Esterwegen peut le constater, l'emplacement du camp est devenu aujourd'hui un lieu de Mémoire pour tous les camps de l'Emsland. Peut-être un peu trop bien aménagé, mais cela est une autre histoire.

Les conditions de vie dans le camp d'Esterwegen étaient tout à fait indescriptibles. L'abbé Froidure qui est connu pour sa création des « Petits Riens » à Bruxelles, et qui s'est trouvé emprisonné dans ce camp, écrira après la guerre dans son livre, *Le calvaire des malades du bague d'Esterwegen*, « Le supplice dominant du bague, la torture essentielle et continuer est cette hantise de la faim, cette hallucinante et avilissante tendance de l'être affamé vers quelques grammes de nourriture ». L'attitude des gardes chiourmes était extrêmement scandaleuse surtout envers certaines catégories de personnes tels que les Témoins de Jéhovah (catalogués comme les Bibelforscher) qui refusaient le service militaire et de rentrer dans un protestantisme « dicté » par le nazisme. Mais cela aussi est une

---

autre histoire !

<sup>3</sup> 10 ans après ces faits, en 195, à l'initiative du Frère Joseph De Gueldre une réception fut faite en son honneur. Il faut savoir que Mr Zenge qui était un instituteur était interdit d'enseigner car il refusait d'enseigner selon les préceptes du nazisme. En ayant caché onze résistants dans sa ferme il aurait subi la mort s'il fut découvert !

### 3. Les « Nacht und Nebel »

Le terme « Nacht und Nebel » est probablement bien connu par les plus anciens entre nous, car faisant référence au documentaire créé par Alain Resnais, film qui connut pourtant la censure, car montrant certaines choses pas très glorieuses pour l'Etat Français ...

Mais au fait qu'est-ce ce « Nacht und Nebel » ?

Le 7 décembre 1941, Hitler créa par décret et à la demande du Maréchal Keitel, une nouvelle catégorie de détenus politiques de nationalité étrangère : les N.N. – en allemand « Nacht und Nebel » - Nuit et Brouillard, c.-à-d. « séparés du monde » et qu'il faut comprendre comme en état de mort civile ! « Alles Sperr » autre locution utilisée, c.-à-d. isolés de tous. Pas de colis ! Pas de correspondance ! Pas de renseignements les concernant : en d'autres termes : aucun contact avec le monde extérieur ! L'article 3 du Keitel Erlass dit en substance :

*Les coupables transférés en Allemagne, n'y seront soumis aux procédures de guerre que si des considérations d'intérêt militaire l'exigent. Il y aura lieu de répondre aux demandes de renseignements émanant des services allemands ou étrangers et concernant de tels auteurs qu'ils ont été appréhendés et que l'état de la procédure ne permet pas de donner de plus amples informations.*

Sont classés dans cette catégorie ceux soupçonnés d'espionnage, d'activités révolutionnaires ou « terroristes », d'aide à l'ennemi – bien entendu les Alliés -, de détention illégale d'armes, en d'autres termes, de résistance à l'occupation allemande.

Si des renseignements étaient demandés aux allemands au sujet de l'un ou autre prisonnier classé N.N. la réponse était toujours identique, c.-à-d. ... le néant :

*Pour des raisons de police d'Etat il est impossible de fournir des informations concernant le lieu où il réside ou sa santé.*

Esterwegen devient donc un camp disciplinaire un « Strafgefängnislager » qui voit arriver, dès l'année 1943, plusieurs convois de N.N. étrangers venant essentiellement de Belgique, du Nord de la France<sup>4</sup> et des prisons de la Ruhr. Ils arrivent au camp et constitueront une population de 700 à 800 hommes, dont 90% de Belges, de 10% composés de Français, de Hollandais, de Luxembourgeois et quelques autres nationalités.

Les particularités du camp d'Esterwegen peuvent se décliner en cinq points :

1. L'autorité journalière : quoique la haute autorité soit entre les mains de la SS, l'autorité journalière est exécutée par des gardiens de prison, qui avaient déjà fait leurs preuves dans les camps de redressement et de rééducation de l'Emsland. Ils vont en effet, manifester une ardeur exceptionnelle pour exécuter la mission qui leur est confiée. Effectivement ces « simples gardiens de prison » multiplieront les coups, les brimades, les humiliations, les sévices et les exactions.
2. Tous les prisonniers sont des Résistants arrêtés. Ils étaient essentiellement convoqués par les « Volksgerichte », les tribunaux populaires de sinistre mémoire, et les « Sondergerichte », les tribunaux d'exception. Condamnés ou non, ils ne seront jamais libérés et ne reviendront jamais d'Esterwegen.
3. Comme on l'a vu, la grande majorité des prisonniers. étaient de Belges.
4. En dehors des criminels allemands qui occupent la partie Nord du camp, tous sont des N.N.
5. Tout contact étant interdit avec qui que ce soit, les N.N. ne sont pas soumis à la surveillance de prisonniers de droit commun allemand, comme il se faisait dans les autres camps de concentrations, c.-à-d. les fameux Kapo's. De plus les prisonniers N.N. ne pouvaient sortir du camp de concentration pour effectuer des travaux forcés, tel que travailler dans les marais. Ils restaient cantonnés dans leurs baraques. Leur tâche consiste essentiellement à trier des cartouches et de dérouler des condensateurs. Au fait cette tâche n'était pas vraiment un travail, mais plutôt une occupation humiliante.

---

<sup>4</sup> La Belgique et le Nord de la France furent, probablement pour des raisons d'économie stratégique contrôlée par la Wehrmacht, au lieu de la SS.

Que la volonté délibérée des nazis était d'éliminer les N.N. se démontrera par l'organisation des « marches de la mort »<sup>5</sup>, des marches forcées où les prisonniers déjà fortement affaiblis qui s'écroulaient de fatigue furent achevés. Il faut constater que malgré que ces marches furent imposées à la fin de la guerre quand les camps de concentrations furent vidés à l'approche des armées Alliées, à tous les prisonniers qui qu'ils soient : juifs, gitans, russes, etc., la plupart des N.N. l'ont quasiment tous subis. En tout cas ces cinq points donnent l'explication de cette possibilité extraordinaire, quoique hasardeuse et dangereuse, mais si unique de la création en camp de concentration d'une Loge et en particulier celle de « Liberté Chérie ». Cette création eut été impensable et irréalisable dans d'autres camps, comme par exemple Sachsenhausen où certains membres de cette Loge furent conduits ultérieurement. Mais nous y reviendrons sur cette création !

#### 4. Le camp d'Esterwegen et les N.N's

Nous avons déjà abordé certains aspects du camp de concentration d'Esterwegen, telle que sa division Nord-Sud. Mais le prisonnier N.N. qui y arrivait réalisait que ce camp était totalement isolé en pleine campagne marécageuse. Il était entouré de murs de 6m de haut, avec à chaque coin un mirador sur lequel se relayaient jour et nuit des sentinelles armées. Le camp lui-même était composé d'une vingtaine de baraques alignées parallèlement de part et d'autre d'une allée centrale séparées par des fils de fer barbelés. Au milieu du camp il y avait un espace plus grand que les prisonniers appelaient la « Place Rouge ». Au centre de cette place se dressait une sinistre potence, menace permanente par exemple pour ceux qui tenteraient de s'évader, car rattrapés ils seraient pendus, s'ils n'étaient pas abattus au cours de la battue organisée pour les retrouver.

Le camp était précédé d'un bâtiment administratif réservé aux gardiens. Celui-ci comprenait un greffe et une « Effektenkammer », lieu dans lequel était conservés les vêtements civils et d'autres objets appartenant aux détenus. L'accès à cette « Kammer » était réservé aux 2 ou 3 détenus chargés de la surveillance de ces objets.

Les baraques ont trois divisions :

à l'avant, une salle de séjour contenant deux fois cinq tables et deux bancs en bois permettant 14 places assises. Derrière chaque place, une case en tôle pour chaque prisonnier. Au bout du couloir menant vers le dortoir, un poêle rudimentaire qui alimenté de quelques morceaux de tourbe devait chauffer la baraque. Mais on sait que vu le faible rendement de la tourbe et la configuration des lieux, le rayonnement de la chaleur ne dépassait que rarement 2 ou 3 m !

Au centre de la baraque, il y avait un grand dortoir avec châlits superposés.

A l'arrière le lavoir, ou ce qui en faisait office, où se trouvaient des robinets et des toilettes collectives.

Comme les détenus du « Süd-Lager » n'étaient pas astreints au travail dans les tourbières, et donc pas soumis à des travaux de force, ils ne recevaient qu'une nourriture médiocre en poids et qualité : au fait moins de 800 cal/jour ! La perte de poids mensuelle par détenu était évaluée à une moyenne de 3,9 kg !

De même les services sanitaires étaient inexistantes, et « l'infirmerie » dirigée par des médecins détenus était aux ordres d'un gardien sadique dénommé « le Fou » par les prisonniers. Il fut d'ailleurs condamné à mort à la fin de la guerre comme les autres sbires du camp.

Les prisonniers N.N. ont l'interdiction de sortir, à l'exception d'une petite promenade surveillée, d'un quart d'heure par jour, à l'arrière de la baraque, sans communication possible avec les autres baraques.

C'est notamment dans une de ces baraques, la « Baracke sechs », - le n° 6 -, que fut créée « Liberté Chérie ». La population de cette baraque constituait un véritable échantillonnage : toutes les professions s'y côtoyaient, toutes les classes sociales y étaient représentées, y compris des prêtres. Le soir, les catholiques précédés par leurs prêtres, psalmodiaient, à haute voix, des prières collectives et, le dimanche matin, ils se réunissaient dans la pièce centrale du

---

<sup>5</sup> Voir, parmi d'autres, le livre de Daniel Blatman : *Les Marches de la mort : La dernière étape du génocide nazi, été 1944 – printemps 1945* (2009).

Il y a aussi plusieurs textes sur Internet qui développent ce thème.



Bâtiment, le dortoir, pour y entendre célébrer la messe. L'exercice de quelque culte que ce soit était formellement interdit. Un seul prisonnier jouissait du privilège de sortir en dehors de la promenade collective : le père Agnello, ancien aumônier militaire de la guerre de 14-18 devenu aveugle par l'effet des déflagrations causées par les bombardements sur les forts de Namuren août 1914. Convaincu cependant de participation à la Résistance, il fut arrêté malgré son infirmité. Il n'imposait tellement sur les gardiens, que ceux-ci l'autorisaient à choisir un des es codétenus pour servir de guide durant sa promenade solitaire entre les baraques. Il semblerait que ce guide fut l'abbé Heymans qui était aussi enfermé dans la même baraque. Cela lui permettait de transmettre des messages oraux ou autres d'une baraque à l'autre.

Selon l'abbé Froidure, qui pourtant n'a jamais été dans la baraque 6, les non-catholiques et les non-croyants formaient une minorité et servaient de paravent et de tour de guet pour les croyants quand ils célébraient la messe. D'ailleurs il écrit : *L'esprit de compréhension et de tolérance des non pratiquants permettait que la messe soit récitée à haute voix et en partie chantée.* L'abbé Froidure a-t-il eu connaissance de ceci par les pères Agnello ou Heymans ? En tout cas il faut noter qu'on retrouve aussi l'abbé Bourguignon, fondateur du mouvement de résistance R.N.J. dans le bagne d'Esterwegen, et plus précisément dans la baraque 5. Remarquons que celui-ci arrive à se faufiler de cette baraque pour la 6, pour entre autres avoir des discussions avec le Frère Joseph Degueldre qui était verviétois comme lui. Qu'en est-il réellement ? Probablement nous ne saurons jamais, mais je pense que les deux possibilités se sont présentées !

La majorité de ces « surveillants » des messes clandestines étaient des « non-croyants » et très probablement, avant que la Loge « Liberté Chérie » fut créée, il y eut certainement des francs-maçons parmi eux, dont certains appartenaient à la même Loge ou au même réseau de résistance. Par après ce sera surtout d'autres non-croyants qui « surveilleront »... Qu'il y eut tolérance entre les différents groupes croyants catholiques, protestants, libre-penseur, athées, communistes, etc. est un fait bien établi dans tous les camps, surtout si cela permettait de faire un pied de nez aux nazis. <sup>6</sup>

En tout cas, ils se tenaient dans la partie avant, la salle de séjour jouxtant le chemin de ronde. En cas d'alerte, l'arrivée d'un gardien, l'un de ces non-croyants se levait, allait vers le dortoir et criait « 22 » ajoutant le sobriquet du gardien. Aussitôt, la messe était interrompue et tout le monde vaquait normalement à ses occupations. <sup>7</sup>

## 5. La création du Triangle Liberté Chérie et sa transformation en Loge

Il faut noter aussi que malgré la diversité sociale des prisonniers, certains parmi eux ont pu dispenser des conférences culturelles aux autres N.N., à telle enseigne qu'après la guerre, plusieurs ont pu faire des examens, et même poursuivre une carrière universitaire.

Les sociologues aujourd'hui constatent que quand l'Homme se trouve en détresse, l'élévation spirituelle reprend le pas de ses agissements. Un vécu récent m'en a encore apporté la preuve. On ne sait pas aujourd'hui, et on ne saurait très probablement plus jamais, si c'est la ferveur religieuse des prêtres qui a conduit les maçons à se rapprocher.

Mais on sait que suite au hasard des conversations, quelques Frères s'étaient retrouvés et reconnus et créèrent ainsi un Triangle leur permettant d'avoir des conversations avec naturellement la FM en tant que thème central. Quoique

Franz Bridoux semble quelque part contester ce fait ou en tout cas le minimiser, que pourtant les Frères Luc Somerhausen et le Frère Pierre Verhas ; ce dernier n'a jamais été incarcéré dans les geôles nazies, soulignent dans leurs écrits. Pierre Verhas ne se réfère qu'aux écrits. Comme on a vu l'abbé Froidure tient le même langage. La Sœur Catherine Teman et moi-même, qui avons examiné cela, pensons que notre Frère Franz qui avait à peine 20 ans ne pouvait connaître les arcanes de la FM et donc ne savait comment celle-ci fonctionnait. Par contre, nous pensons que, plus que probablement, suite par la « Tolérance » qui est une des bases de la FM, les Frères ont couvert les activités catholiques. Puis quand la Respectable Loge. « Liberté Chérie » fut créée et du fait que les Tenues de celle-ci avaient lieu le dimanche matin, d'autres non-croyants ont pris le relais. Le Frère Pierre Guelff, dans le chapitre « Hommage : « Liberté Chérie » chez les nazis » de son livre *Sur les pas des Francs-Maçons*, qui rappelle la présentation d'une planche de Franz Bridoux, semble tendre vers la même conclusion.

Notons aussi que les révisionnistes de tout poil utilisent beaucoup ces divergences pour nier les atrocités nazies !

<sup>7</sup> Lire aussi l'article : <http://www.lalibre.be/culture/livres-bd/la-lumiere-dans-les-tenebres-des-camps-51b88824e4b0de6db9ab893c>

Je parlerai plus en profondeur de chaque membre de « Liberté Chérie », on peut, vu leurs dates d'arrivée<sup>8</sup> au camp d'Esterwegen, se faire une idée de ceux qui constituaient le Triangle et ceux qui le rejoindront, pour former la Loge Liberté Chérie. Ce sont les Frères : François Rochat<sup>9</sup>, arrive au camp le 21.5.1943 Jean

Sugg, arrive avec lui le même jour

Guy Hennecart, arrivé le 29.05.1943, il connaissait professionnellement et en tant que maçon le Frère Frans Rochat Paul Hanson, arrivé aussi le 29.05.1943

Remarquons que le seul initié que cette Loge connaîtra, Fernand Erauw, est arrivé au camp le même jour que les Frères Guy Hennecart et Paul Hanson, mais naturellement il ne faisait pas partie du Triangle.

Quelques mois plus tard d'autres N.N. arrivèrent au bagne d'Esterwegen : Luc

Somerhausen arrive le 12.10.1943 avec le Frère

Joseph Degueldre

Amédée Miclotte, est arrivé le 22.11.1943 et

Jean-Baptiste De Schrijver<sup>10</sup> arrive le 07.03.1944 pour partir environs 6 semaines plus tard.

Henry Story arrivera en déportation à Esterwegen le 18.03.1944. Il partira 10 semaines plus tard.

Pour fonder un Atelier, même dans ce lieu de souffrance où régnaient les Ténèbres, il fallait que la Lumière l'emporte, selon l'expression du prologue de l'Évangile de Jean.

Tous les soirs, le Triangle se réunissait autour du Frère Paul Hanson, et au fur et à mesure que d'autres Frères rejoignaient ce lieu horrible que fut le camp d'Esterwegen, on réalisait qu'on pouvait donc créer une Loge. Il semble que les sept Frères se mirent après plusieurs réunions préparatoires, rapidement d'accord. Ce fut Luc Somerhausen qui créait, en accord avec les autres, les statuts de cette Loge. Paul Hanson en fut le Vénérable Maître, les Frères Luc Somerhausen, le véritable fondateur de la Loge et Jean-Baptiste De Schrijver furent le 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> Surveillants, Frans ou François Rochat en fut le Secrétaire, tandis que le Frère Amédée Miclotte en devenait l'Orateur.

Remarquons que les statuts furent selon les dires du Frère Luc Somerhausen très brefs vu la condition où cette Loge opérait. Il rappelle aussi que quelqu'un d'entre eux pris contact avec le dessinateur Fernand van Horen. Celui-ci, capitaine de réserve, dessinateur professionnel travaillant pour le journal Le Soir, créait à leur demande un dessin symbolique exaltant l'idée de la lutte pour la Liberté pendant la captivité. Ferdinand van Horen, plus connu à l'époque comme « Horn », accepta immédiatement, même s'il ne comprit pas tout de suite le but de nos Frères. Pourtant avec le temps il a compris de quoi il s'agissait comme il en a témoigné après la guerre. Le dessin de Horn fut utilisé par les Frères de « Liberté Chérie » comme tableau de Loge.

Les Colonnes de la Respectable Loge « Liberté Chérie » seront dressées. Cela peut être fixé entre le 15 et le 30 novembre 1943, probablement après l'arrivée du Frère Amédée Miclotte le dimanche 28 novembre selon Franz Bridoux.

Il y eut plus que certainement des modifications, car le Frère Luc Somerhausen, premier rapporteur de l'extraordinaire histoire de cette Loge, selon ses propres dires, signale que d'autres personnes auraient été membres de cette Loge, mais peu d'informations nous en sont connues. Il y aurait eu, semble-t-il un autre cas d'initiation.

Quand vers la fin de la guerre les Frères de Liberté Chérie se rendirent compte que petit à petit le camp s'évacuait, les statuts, le dessin et les procès-verbaux des réunions furent mis dans une boîte de fer blanc et enterrés dans les environs pour qu'on puisse le retrouver après la guerre. Malheureusement en 1946 quand des Frères sont revenus sur les lieux, ces documents ne furent plus retrouvés.

Entretemps le camp a été utilisé pour les Personnes Déplacées avant utilisation par l'armée allemande puis rasé.

Mais comme déjà dit, nous reviendrons sur chacun de ces Frères.

---

<sup>8</sup> Basés sur les dossiers et registre divers que Franz Bridoux a pu consulter au Service des Archives – Ministère de la Santé Publique à Bruxelles en 2003.

<sup>9</sup> Notez ici que notre Frère Franz Bridoux l'appelle Franz, tandis que dans les feuillets d'informations, n° 73, l'auteur du texte l'appelle Frans et même François.

<sup>10</sup> Idem que la note précédente : le FRÈRE Franz l'appelle Jean-Baptiste tandis que les feuillets... l'appellent seulement Jean.

## 6. Le nom de la Loge

Donc selon les écrits du Frère Luc Somerhausen, à la création de la Loge, il fut décidé de l'appeler « Liberté Chérie ». Il ne donne aucune explication au sujet de ce nom, mais on peut sans trop se perdre dans des conjectures, répondre avec un certain pourcentage de probabilité à cette question. Est-ce comme certains l'ont affirmé, en référence à la

« Marseillaise » ou à la « Muette de Portici », l'opéra en 5 actes de Daniel-François-Esprit Auber qui fut le détonateur de la révolution belge contre les hollandais en 1830 ?

Avec certains auteurs nous pensons que c'est cherché trop loin. La strophe qui parle de Liberté Chérie dans La Marseillaise est la 6<sup>e</sup> <sup>11</sup>!

Remarquons que la plupart des Français ne connaissent que les deux premières strophes de leur hymne national ! Par contre je partage l'avis avec ceux qui pensent qu'elle vient du « Chant des Marais », créé en 1933 dans le camp de concentration nazis du Börgermoor, qui faisait partie du bagnes de l'Emsland. Ce texte fut créé par un mineur communiste Johann Esser, qui fut incarcéré par les nazis après l'incendie du Reichstag, suite à la promulgation de l' « Ordonnance [consécutive à] l'incendie du Reichstag ». Ce chant fut adopté par son codétenu, acteur de théâtre et communiste comme lui, Wolfgang Langhoff<sup>12</sup>. Celui-ci faisant partie des premiers pourchassés des nazis, il fut arrêté par la Gestapo le 28 février 1933 et déporté en juillet 1933 au camp de travail de Börgermoor, puis transféré au camp de Lichtenburg, pour être libéré après sa « rééducation » le 31 mars 1934. Deux

Mois après ils' exilavers la Suisse où il écrivit le livre « Die Moorsoldaten » qui connut et connaît toujours un Retentissement mondial surtout dans les milieux de la Résistance et révolutionnaire. Ce livre qui a été traduit dans Plusieurs langues et qui fut un des premiers à faire connaître l'existence des camps de concentrations en Allemagne, transmet le texte du « Chant des Marais » :

---

**11** Amour sacré de la Patrie,  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs  
Liberté, liberté chérie,  
Combats avec tes défenseurs (*bis*)  
Sous nos drapeaux que la  
victoire Accoure à tes mâles  
accents,  
Que tes ennemis expirants  
Voient ton triomphe et notre gloire !  
(*D'après le Ministère de l'Education Nationale Française*)

**12** Son nom complet est : Joseph Heinrich Hermann Wolfgang Reyhard Langhoff.

*Le Chant des Marais Loin  
dans l'infini s'étendent De  
grands prés marécageux*



LA GAZETTE DE LA FRATERNITE

**Refrain**

*Oh ! Terre de détresse Où  
nous devons sans cesse  
Piocher, piocher.*

*Dans ce camp morne et sauvage  
Entouré d'un mur de fer  
Il nous semble vivre en cage  
Au milieu d'un grand désert.*

*Bruit des pas et bruit des armes  
Sentinelles jour et nuits  
Et du sang, des cris, des larmes La  
mort pour celui qui fuit.*

*Mais un jour dans notre vie, Le  
printemps refleurira Liberté,  
Liberté chérie  
Je dirais « tu es à moi ».*

**Dernier refrain**

*Oh ! Terre enfin libre  
Où nous pourrons revivre (bis)  
Aimer – Aimer*

Ce texte et ce chant tant connu en France qu'en Belgique francophone est connu aussi sous le titre le « Chant des déportés ». Le chant fut mis en musique par Rudi Goguel<sup>13,14</sup>. Le texte français qui dans la langue allemande à l'origine s'intitulait « Die Moorsoldaten », *les soldats du marais*, est une assez pauvre traduction. D'ailleurs dans la version allemande la dernière strophe est tout à fait différente. Mais c'est la version en français que j'ai produit ici car c'est elle qui est connue par beaucoup de Résistants dont certains furent avant la guerre des scouts et qui le connaissaient par cette voie. Je voudrais ici ajouter qu'aux funérailles nationales de la très grande dame que fut notre Sœur Simone Veil on a chanté ce chant.

**7. Les fondateurs de l'Illustre et Respectable Loge Liberté Chérie Le**

premier dont je vais vous parler est :

Paul Hanson. Ce Frère né le 25 juillet 1889 à Liège résidait dans cette ville. Juge de Paix du canton de Louveigné-Grivegnée depuis l'année 1937, il était membre de la Loge « Hiram » à l'Orient de Liège. Paul Hanson fut arrêté dans

<sup>13</sup> Sur sa carte d'identité son nom est écrit différemment : Gogel !

<sup>14</sup> La vie de ce personnage est fort intéressante, car d'une part il a été incarcéré et torturé jusqu'à la fin de l'état hitlérien, dans de nombreux prisons et camps de concentrations allemands. Il fut même un des rares rescapés des bateaux-prisons dans la baie de Lübeck, le « Cap Arcona », qui furent bombardés par l'aviation britannique. Il fut très actif dans le parti communiste d'Allemagne du Sud avant son départ vers l'Allemagne de l'Est. Il écrivit plusieurs livres sur sa détention dans les camps nazis, un livre sur son expérience sur le « Cap Arcona », et participait à la rédaction du livre « Juden unterm Hakenkreuz » (Juifs sous la Croix gammée) qui apparaît en 1972.

Sa ville le 20 avril 1942. Quelles furent les raisons de cette arrestation ? La Corporation Nationale de l'Agriculture et de l'Alimentation – connue sous l'abréviation - CNAA-, création de l'Ordre Nouveau, sous contrôle des allemands.

Les cultivateurs devaient obligatoirement s'y affilier et payer une cotisation annuelle de 75 F. En cas de refus, ils étaient poursuivis et éventuellement taxés d'une amende. Bien des « agriculteurs », on était agriculteur dès qu'on Possédait une vache, refusaient d'acquiescer cette cotisation. La CNAA traduisait ces fermiers récalcitrants devant la Justice et ce fut le Juge Paul Hanson qui devait les juger. Les agriculteurs furent défendus par Me Paul Tschoffen, catholique, maître au Barreau de Liège et ancien ministre, qui avait d'ailleurs assigné cette organisation en annulation pour cause d'illégalité. La presse, asservie par l'occupant, ainsi que des membres dirigeants de la CNAA, essentiellement des rexistes ainsi que des gendarmes requis par la Corporation occupaient le prétoire afin de faire impression, ou plutôt pression, sur le juge pour qu'il prononça la condamnation des prévenus. Mais le Frère Hanson connaissait l'illégalité de la CNAA. Sa première réaction fut de prier les gendarmes de quitter les lieux et d'annoncer que c'était lui qui était le maître du prétoire et que c'était à lui seul d'y assurer l'ordre. Malgré toutes les pressions, Hanson déclara illégale la décision du CNAA de faire poursuivre les agriculteurs ! Immédiatement après le jugement, les Allemands vinrent prélever un exemplaire de ce jugement au greffe de la Justice de Paix. Quelques semaines après, notre Frère sera arrêté, peut-être pour cette raison-là, peut-être aussi parce que, faisant depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1941 du Service de Renseignement et d'Action, il est fort probable qu'il ait été dénoncé par un magistrat liégeois, collaborateur.

Nous pouvons retracer son périple de captivité : Les prisons de St-Léonard à Liège, Aix-la-Chapelle et Bochum. Puis les camps d'Esterwegen et Essen. Il est tué à l'âge de 55 ans, le 26 mars 1944 dans un bombardement de cette dernière ville qui fit 200 victimes parmi les prisonniers. Après la guerre, une plaque commémorative a été apposée sur la façade de la Justice de Paix qui servait en même temps de maison communale à Louveigné-Grivegnée. Sur cette plaque est simplement inscrit le texte suivant :

« Ici, le 13 mars 1942, le Juge Hanson a dit non aux volontés de l'occupant et a payé de sa vie son indépendance ». Quant à son activité dans la Résistance, il fut notamment cité en exemple par les magistrats, tant de Belgique que de France et des Pays-Bas, par les radios de ces trois pays qui émettaient à partir de Londres. Il fut cité à l'Ordre du Jour de l'armée française, avec attribution de la Croix de Guerre, pour les services rendus au cours des opérations menées dans la clandestinité contre les troupes allemandes. Il fut, très probablement, non seulement, le premier et l'unique Vénérable Maître de la Loge « Liberté Chérie », mais il fut aussi une personne fort appréciée par la communauté belge des prisonniers de la « Baraque 6 » du fait de son statut de magistrat.

Luc Somerhausen est le second Frère que nous présentons. Il est né à Hoeilaart le 27 août 1903 et a habité Bruxelles. Il était journaliste de profession, et fut rédacteur du compte-rendu analytique du Sénat. Après la guerre il va en devenir le directeur. Il a été initié à la FM en 1925 à la Loge « Action et Solidarité n° 3 » à l'Orient de Bruxelles. Il est député auprès du Grand Orient de Belgique, où il Grand Secrétaire National Adjoint.

Il fut arrêté par la Gestapo le 28 mai 1943 pour activités dans un réseau de renseignement et d'action où il fut adjudant. Les membres de différents réseaux de Résistance firent l'objet d'une reconnaissance et obtinrent le statut attachés les récipiendaires mais uniquement liée à la qualité exceptionnelle des services rendus. Je n'ai jusqu'à présent pas su déterminer à quel réseau le Frère Luc Somerhausen faisait partie. Son périple concentrationnaire sera naturellement : l'avenue Louise où le Gestapo résidait puis la prison de St-Gilles et Essen, les camps d'Esterwegen et

Sachsenhausen-Oranienburg, dans le commando Heinkel puis une des « marches de la mort ». Il sera libéré à Crivitz, Par l'armée soviétique, en même temps que le Frère Apprenti Fernand Erauw le 4 mai 1945. Au moment de son rapatriement le 21 ou le 22 mai 1945, le rapport médical note : nervosisme<sup>15</sup>, amaigrissement extrême, tachycardie,

---

<sup>15</sup> Etat habituel de très grande irritabilité et d'instabilité, caractérisé par des troubles nerveux divers, psychiques ou organiques. Synon. Cour. *Neurasthénie*,

Joint pleurétique<sup>16</sup>, scorbut, double perforation du tympan, diminution de l'acuité visuelle et de la mémoire. Ensemble avec les Frères Fernand Erauwet et le Joseph Degueldre, ils seront les seuls survivants de la Loge « Liberté Chérie » dont, rappelons-nous, qu'il en fut le 1<sup>er</sup> Surveillant

Il faut raconter ici les derniers jours de captivité du Frère Luc. Lors du bombardement du camp d'Oranienburg, des Frères de « Liberté Chérie » qui y furent envoyés sont amenés à déblayer les décombres. Ils sont naturellement surveillés par des SS qui veulent faire activer le travail. Luc Somerhausen prenant quelques instants de repos ne s'aperçoit pas qu'une des SS est dans ses parages. Celui-ci assène une formidable giflette tout en le traitant de

« verfluchte Jude », c.-à-d. satané Juif. Le coup donné lui projette ses lunettes très loin. Le Frère Fernand Erauwet les trouve, les ramasse et les restitue. C'est à ce moment-là qu'ils se reconnaissent. Ils ne se quitteront plus. Participant ensemble à une des nombreuses « marches de la mort », ils seront abandonnés par les SS dans la nuit du 3 au 4 mai. Et au matin de ce jour, ils seront accueillis par les soldats soviétiques. Ils reviennent ensemble en Belgique dans une camionnette de la Croix-Rouge au titre de « très handicapés ».

Luc et Fernand feront, après la guerre, partie de l'Amicale des Prisonniers Politiques de Sachsenhausen-Oranienburg dont le premier fut pendant une dizaine d'années le président et le second le trésorier. Le Frère Luc Somerhausen rejoindra l'Orient Eternel le 5 avril 1982 à Bruxelles.

Le Frère Jean De Schrijver fut le 2<sup>ème</sup> Surveillant de cette Loge. Né le 23 août 1893 à Alost, il était colonel BEM<sup>17</sup>. Le Frère De Schrijver sera initié dans la Loge Gantoise « La Liberté ». Il fut arrêté par la Geheime Feldpolizei, la Police Militaire Secrète, en 1943 pour espionnage et détention d'armes, dans le cadre de l'affaire de la « Légion Belge »<sup>18</sup>. Il passera par la prison de Louvain, le bagne de Breendonk, de sinistre mémoire, où il restera du 20 septembre 1943 au 3 février 1944, la prison de Saint-Gilles, les camps d'Esterwegen, de Gross Strelitz et puis de Gross Rosen où il rejoindra l'Orient Eternel le 5 décembre 1944.

En février 1942, l'organisme d'ordre nouveau, l'« Ordre des Pharmaciens de Guerre », est créé par Gérard Romsée<sup>19</sup>, Franz ou François Rochat était le quatrième Frère de cette Loge clandestine. Il est né à Saint-Gilles le 10 mars 1908. Durant ses études à l'Université Libre de Bruxelles, il sera initié à la Loge « Les Amis Philanthropes » à l'Orient de Bruxelles. Devenu pharmacien en 1934, puis Docteur en sciences pharmaceutiques en 1941, il est chef de service puis directeur technique des Laboratoires Optima à Bruxelles. En mai 1940, il participa à la campagne des 8 jours comme lieutenant-pharmacien. Ses activités clandestines débutèrent dès le 1<sup>er</sup> octobre 1941. Il collabora au journal clandestin « la Voix des Belges » et sera actif dans les Services de Renseignements et d'Action. Il était également chef de groupe de l'Intelligence Service en Belgique.

Secrétaire général au ministère de l'Intérieur et de la Santé. Le Frère Rochat adresse à cet organisme une lettre Ouverte énergique, où j'extrais le texte suivant :

*« Ce n'est pas dans un pays occupé et divisé dont l'avenir n'est pas encore défini, dont une décision par les armes entre deux pays voisins règlera les destinées, que nous le voulions ou pas, que l'on crée avec obligation d'y adhérer, un Ordre des pharmaciens. »*

Le 28 février 1942 il est arrêté par la Geheime Feldpolizei, sous l'inculpation d'espionnage et aide à l'ennemi. Le 5 août 1942 le gouvernement militaire de la Belgique, décrète son transfert en Allemagne comme N.N. Le 19 août il arrive à Bochum dans un groupe de 37 prisonniers arrêtés dans la même affaire. Parmi eux, se trouve le Frère Jean Sugg. Il est transféré le 21 mai 1943 au camp de concentration d'Esterwegen puis de nouveau le 15 avril 1944, à Untermansfeld où un an plus tard, le 6 avril 1945, il rejoint l'Orient Eternel. Il fut le secrétaire de la Loge « Liberté Chérie ».

<sup>16</sup> Je cherche à savoir ce que c'est exactement comme maladie.

<sup>17</sup> BEM = Breveté d'Etat-major.

<sup>18</sup> Ce groupe de résistance fut dirigé par le colonel Jules Bastin et comptait parmi eux 7 officiers de carrière.

<sup>19</sup> Ce personnage fut un des plus influents collaborateurs des nazis en Belgique.



L'Orateur de cette Loge fut le Frère Amédée Miclotte. Il est né à La Hamaide (province du Hainaut) le 20 décembre 1902. Il fut initié à la Loge « Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès Réunis ». Docteur en Philosophie et Lettres, il enseigne à l'Athénée de Forest. Dans la clandestinité, il fut chef de section, au Service de Renseignements et Action. Arrêté pour espionnage le 29 décembre 1942 par la Geheime Feldpolizei, il fut détenu à Saint-Gilles, Essen. Il arrive à Esterwegen le 22 novembre 1943 puis sera transféré à Gross Rosen le 3 avril 1944. Il passe à l'Orient Eternelle le 8 février 1945.

Le Frère Jean Sugg que nous avons brièvement cité au moment que nous avons parlé du Frère François Rochat, quoiqued'origine Suisse, était gantois de naissance car il est né dans cette ville le 8 septembre 1897. Lui aussi est membre de la Loge « Les Amis Philanthropes ». Professionnellement il est représentant de commerce en produits pharmaceutiques, et de ce fait il connaissait le Frère Rochat. Il collabore avec lui dans la presse clandestine : « La Voix des Belges », « La Légion Noire », « le Petit Belge », « l'Anti-Boche » et la « Libre Belgique », pour laquelle il traduit des textes allemands et suisses. Il participe également à l'aide aux réfractaires et aux réseaux d'évacuation des aviateurs alliés. Il est arrêté par la Geheime Feldpolizei le 21 mars 1942 et comme son Frère et ami François Sugg, il est inculpé d'espionnage et d'aide à l'ennemi. Il est transféré le 19 août 1942 en Allemagne en même temps que 37 prisonniers du « Réseau Mill »<sup>20</sup>. Avec François Rochat il sera transféré le 21 mai 1943 à Esterwegen. Un peu plus d'un an plus tard, le 31 mai 1944 il est finalement transféré à Buchenwald. Malheureusement lui aussi rejoint l'Orient Eternel le 6 mai 1945 à l'âge de 48 ans. Le camp venait d'être libéré par les troupes américaines le 13 avril ! Durant la période où il était incarcéré à Esterwegen du fait qu'il était multilingue, il fut affecté en tant qu'interprète à l'« Effektenkammer » dont je rappelle que les services du camp étaient établis ainsi que le lieu ou les objets appartenant aux prisonniers N.N. se trouvaient. Ainsi il apprend par des camarades d'infortune que des objets se trouvent dans ces bagages, qui permettaient de bricoler un poste à galène. Ce type de radio dont les jeunes maçons n'ont probablement jamais entendu parler, était au fait une radio extrêmement simple et était une des premiers radios que j'ai pu construire moi-même dans mon jeune temps. Grâce à ce poste, la baraque 6 put, durant la nuit, écouter par bribes et morceaux, les communiqués de Radio Londres et ainsi connaître la progression des armées libératrices. Ces informations qui furent diffusées en bien des langues car elles furent alors divulguées vers l'extérieur de cette baraque<sup>21</sup>.

Présentons maintenant le Frère Guy-Fernand Hannecart. Né à Bruxelles le 20 novembre 1903, il est avocat mais aussi un homme de lettres. Remarquons que Luc Somerhausen le cite dans le « *Feuillets d'information 73* » en premier lieu avec le prénom Guillaume et en plus, n'ayant pas été membre de la L. « Liberté Chérie » parce qu'il ne se trouve pas dans la baraque 6. Franz Bridoux rectifie cet information d'une manière formelle car Guy serait selon lui arrivé à Esterwegen en même temps que le Frère Paul Hanson et le futur initié Fernand Erauw. Il se trouvait à la même table que Paul Hanson, François Rochat, Jean Sugg et Luc Somerhausen. Le Frère Guy Hannecart a été initié dans la « Les Amis Philanthropes N° 3 ».

Homme de lettres, et en tant que poète, romancier et dramaturge, il a laissé à la prospérité quinze pièces de théâtre, un grand poème en prose, quatre romans et un journal intime qui s'achève à St-Gilles où il fut emprisonné du 27 avril 1942 au 15 janvier 1943, probablement en attente de sa condamnation comme N.N. Avec son Frère Fernand, il est dès 1941, membre du Directoire National du Mouvement National Belge (le MNB). Avec Louis Schmidt, aussi un Maçon, il dirige la publication clandestine « La Voix des Belges » où, comme nous l'avons vu, collaboraient aussi les FRÈRES François Rochat et Jean Sugg. Ces trois Frères se connaissent donc bien avant qu'ils n'arrivent au camp d'Esterwegen, aussi bien dans leurs activités maçonniques que clandestines. Le 27 avril 1942, il est arrêté sous l'inculpation de fabrication et distribution de tracts antiallemands. Après sa condamnation et son emprisonnement à la prison de St-Gilles, il est envoyé le 16 janvier 1943 à Bochum puis rejoint

<sup>20</sup> Un service de renseignement fondé en 1941 par l'agent parachutiste Adrien Marquet. Ce service particulièrement efficace dans le renseignement ferroviaire concentra son action surtout sur le Hainaut. 700 agents et auxiliaires opérèrent pour lui. Leur action fut complétée par l'apport d'informations fournies par le MNB (Mouvement National Belge) un mouvement de résistance armée.

<sup>21</sup> Voir l'annexe 6.

Esterwegen le 28 mai 1943. Le 31 mai 1944 il est transféré à Bergen-Belsen où le 25 février 1945, il rejoint l'Or. Eternel suite à une exécution par injection létale de cyanure<sup>22, 23</sup>. Il écrit à Esterwegen et Bergen-Belsen un chef-d'œuvre intitulé « Le Remorqueur ». C'est un poignant cri d'appel en vers. Je cite :

*Ceux dont l'amour donne raison  
A notre Amour, et vers les autres,  
Ceux que nous n'avons pas fini d'aimer encore,  
Tous, le vivant avec le mort,  
Unis pour nous attendre, offerts, fidèles...*

Le Frère Joseph Degueudre le surnommait l' « Empereur à la barbe fleurie », car barbu à la Léopold II, il émanait de lui une force spirituelle, une dignité qui en imposait à tous. Ce fut durant une inspection par des SS qu'il fut obligé de raser cette barbe qui faisait partie de sa personnalité. L'auteur pense que l'état physique de ce Frère diminue dès ce moment très fortement, et si cet état de santé n'a pas provoqué la mort du Frère Hannecart, elle y a fortement contribué ! Joseph Berman, jeune Juif bruxellois mais d'origine polonaise, lui fit un vibrant hommage dans son livre :

« J'ai eu de la chance ... C'est tout ! »<sup>24</sup>

Il faut maintenant dresser le portrait du Frère Joseph Degueudre. Il est né le 16 octobre 1904 à Grand-Rechain. Il est membre de la Respectable Loge « Le Travail » à Verviers en 1933. Le Frère Joseph exerçait le métier de médecin à Pepinster. En tant que Résistant il participe aux opérations de l'Armée Secrète dès 1941 et est un agent actif du groupe « Solidarité ». Il occupait encore la fonction de chef de la sous-section de Pepinster du Service de Renseignement et Action. Il fut arrêté par la Geheime Feld Polizei, le 29 mai 1943 et interné à la Citadelle de Liège. Avant de rejoindre le bagne d'Esterwegen, il passe comme la plupart des N.N. aussi par la prison d'Essen. Dans son transfert il est accompagné par des Résistants de sa région auxquels il ne souhaitait pas qu'ils connaissent son adhésion à la FM. Malgré cette discrétion, il participera aux travaux du dimanche matin.

En ce qui concerne les membres de la Loge, il faut encore parler du Frère Henri Story. Un Frère pour qui j'ai une affection particulière, même si je n'ai jamais pu le connaître et encore moins le rencontrer. Son nom évoque un pan de ma jeunesse. Effectivement, quand j'étais à l'école primaire à Gand, ma ville natale, une partie de mes vacances je les passais sur l'aire de jeu « Henry Story ». Jamais je n'ai pu penser que j'aurais un jour des affinités communes avec ce Frère !

Mais revenons à lui... Henri Story fut échevin de la ville de Gand. Il est né dans cette ville le 27 novembre 1897. Cet échevin libéral, industriel et directeur de banque, fut initié à la Loge « Le Septentrion » à l'Orient de cette ville. Il y a exercé la fonction de Vénérable, tout en s'intéressant aussi aux Hauts-Grades car il y atteignait le XXXI<sup>e</sup> degré.

En tant que Résistant, il était capitaine des Services de Renseignements et d'Action, mais servit aussi dans différents groupes tel que le « Service Socrate », le « Service Zéro », le « Service Luc ». Il était aussi engagé dans la presse clandestine telle que « Vrij » (Libre), « La Libre Belgique » et « Het Belfort ». Grâce à lui des contacts furent établis entre le Front de l'Indépendance et l'Angleterre. Il fut aussi très actif durant les années de guerre au niveau politique, à tel enseigne que le gouvernement en exil a considéré le nommer bourgmestre à la fin des hostilités. Ses activités politiques furent si importantes qu'elles ont eu une influence encore longtemps après la seconde guerre mondiale à Gand. Il est arrêté le 22 octobre 1943 à Gand dans les bureaux de Brufina sur le Kouter (le champ de Mars). Après avoir été incarcéré à la prison de Gand, au Nieuwe Wandeling, Henry Story est envoyé en tant que N.N. le 18 mars 1944 à Esterwegen où il ne restera que quelques mois. Le 31 mai de cette même année, il est envoyé à Gross-Strelitz, puis à Gross-Rosen où il passe à l'Orient Eternel le 5 décembre 1944.

Il nous reste à présenter maintenant un autre Frère.

---

<sup>22</sup> Cité dans *Cahier d'Histoire de la guerre n° 3*

<sup>23</sup> Une autre date de son assassinat est le 23 février 1945.

<sup>24</sup> Je suis depuis le décès de notre FRÈRE Franz Bridoux ami avec son fils !

## 8. L'unique initié de « Liberté Chérie »

Jusqu'à présent et preuve du contraire la Loge « Liberté Chérie » ne connaît qu'un initié : Fernand Erauw. Certes nous sommes au courant qu'il y aurait eu un autre. Dans une lettre écrite le 9 décembre 1945 par le Frère Luc Somerhausen, celui-ci signale l'existence d'un autre initié Jean Tytgat. Jusqu'à présent cela n'a jamais été affirmé ni infirmé réellement.

Le Frère Fernand Erauw naquit le 29 janvier 1914 à Wemmel. Il est diplômé de Sciences administratives de l'institut Cooremans, puis nommé auditeur à la Cour des Comptes. En tant qu'officier de réserve des grenadiers, il participe à l'effort de guerre en 1940, et à la capitulation des troupes belges, il rejoint l'Armée Secrète.

L'Armée Secrète était au début uniquement constituée de militaires actifs et de réserve entrés en clandestinité. Elle fut reconnue comme légale par le gouvernement belge en exil à Londres. Ce mouvement de résistance effectuait, comme on peut s'en douter, des opérations clandestines pour le compte des Alliés. Fernand Erauw, arrêté le 4 août 1942 ne sera pas torturé par les Allemands car officier; finalement, après un passage dans plusieurs camps tant en

Belgique qu'en Allemagne, il est interné au camp de concentration d'Esterwegen où il arrive le 28 mai 1943 jusqu'au 17 avril 1944. Il a rejoint l'Orient Eternel le 8 avril 1997 à Ottenburg dans le Brabant-Flamand.

Il lui est proposé d'être initié Franc-maçon. C'est d'ailleurs cette initiation qui fut l'objet d'une des premières Tenues de la Respectable loge « Liberté Chérie ». Le Frère Luc Somerhausen en fit une description dans les « *feuilles d'information n°37* » du GO. Mais laissons-le parler :

*« (...) une cérémonie qui, pour être aussi simple que clandestine, consista en l'initiation du profane Fernand Erauw à qui il fut proposé de se joindre aux fondateurs et qui avait accepté en parfaite connaissance de cause. Cette cérémonie, pour la couverture de laquelle il avait fait appel à l'aide de la communauté de prêtres dont les nôtres, qui protégeaient les réunions de prières, eut lieu autour d'une des tables du réfectoire selon un rituel simplifié à l'extrême mais dont chaque partie était expliquée au néophyte qui participa aux travaux de l'atelier ».*

Le frère Fernand Erauw dira plus tard qu'en dépit de ces explications, il n'avait pas ... compris grand-chose ! Selon les informations fournies par Franz Bridoux, cette initiation eut lieu plus que probablement autour de la table de réfectoire, qui était aussi une table de tri de cartouches, la n°3, dans un espace de 3,50 m x 4,50 m. Vous voyez 7 Frères et un récipiendaire dans cette espace assis autour de cette table ? Certes tous les temples maçonniques ne sont pas nécessairement des endroits luxueux ou prestigieux, j'en connais même des ... minimalistes, mais la Loge « Liberté Chérie à l'Or : d'Esterwegen l'était encore moins ! Les symboles que nous trouvons et que nous méditons n'y avaient pas leur place, car les Frères ne les possédaient pas, et durant les fouilles par les garde-chiourmes ils auraient été rapidement trouvés. La seule exception faite était le Tableau de Loge dessiné par le dessinateur Van Horen. C'est probablement le seul Tableau de Loge jamais dessiné par ... un profane ! D'ailleurs les Frères de « Liberté Chérie » étaient persuadés qu'il ne connaissait pas la finalité de ce dessin. Mais le Frère Fernand Erauw qui le questionnait à ce sujet des années après la Libération nous rapporte qu'il répondit :

*« Ah oui ! Ce dessin que les Francs-Maçons d'Esterwegen m'ont demandé de faire ... ».* D'ailleurs selon ses dires, il s'en est rendu compte quand il était encore emprisonné à la baraque 6.

On ne sait combien de Tenues. il y eut à l'Orient d'Esterwegen, mais on sait que durant celles-ci, plusieurs thèmes de réflexion furent abordés mais certains ne le furent pas abordés par la FM : Belge, que bien des années plus tard, après la guerre. Notamment le symbole du G : A : D : L : U :., la femme et la Franc-Maçonnerie et ... même l'avenir de la Belgique ! Sans être des prophètes, n'étaient-ils pas ... avant-gardistes ?

Après la guerre, dès son retour en Belgique, le Frère Fernand Erauw exprimait son désir d'être reçu à la Respectable Loge « Balder » où il dut repasser ... l'initiation !

## 9. La Fin de la Respectable loge Liberté Chérie à l'Orient d'Esterwegen

Le 10 février 1944, le ministre de la Justice du Reich, Otto Georg Thierack ordonna le transfert des prisonniers N.N. du camp d'Esterwegen. Nous l'avons vu quand nous avons présenté les Frères membres de cette Loge, nous avons signalé les lieux où ils furent transférés. Ces nouveaux camps seront pour six d'entre eux le terminus final de leur vie terrestre.

Les statuts de la Loge, le tableau de Loge, et les tracés des travaux de l'Atelier furent mis dans une boîte métallique soigneusement scellée. Elle a été enterrée au pied d'un arbre, proche de la baraque 6, celui-là-même qui était le point de repère en vue d'être récupérée en temps opportun.

Luc Somerhausen écrivit néanmoins son rapport détaillé sur les activités de cette Loge, dès le 26 août 1945 au Sérénissime Grand Maître Merdens du Grand Orient de Belgique. Quelques jours plus tard, le 29 août le Sérénissime Grand Maître lui accusait réception de son courrier tout en lui faisant savoir qu'il demandait « immédiatement à notre Secrétaire Permanent d'accomplir les formalités nécessaires à l'enregistrement de l'Illustre et Respectable Loge « Liberté Chérie ».

Des recherches ultérieures dans les procès-verbaux aux archives de la Grande Commission et du Grand Orient de Belgique confirment que la question de la reconnaissance de la Loge « Liberté Chérie » fut discutée le 18 novembre 1945 ! Puis plus rien !

Luc Somerhausen et Fernand Erauw sont repartis en 1946 à Esterwegen, mais ne purent retrouver cette fameuse boîte car la terre avait été retournée, et l'arbre au pied duquel elle a été enterrée ainsi que l'herbe avaient disparu et cela malgré que le camp existait toujours. Ils avaient beau creuser, tout avait disparu.

Le Frère Luc Somerhausen exprime fin 1975 son étonnement sur l'attitude du Grand Orient de Belgique et de la Respectable Loge « Balder » sur la « ré-initiation » au lieu d'une « affiliation » du Frère Erauw, qui vu les circonstances aurait mérité bien mieux.

Le comble de tout est que le Frère Fernand Erauw demande, après le décès de Luc Somerhausen, à son fils de retrouver les notes qu'il avait l'habitude d'utiliser lors de planches qu'il prononçait dans les différents Loges. Là aussi ce fut la catastrophe, elles aussi avaient ... disparues !

En tout cas malgré toutes ces vicissitudes, La Respectable Loge « Liberté Chérie » sera inscrite sous le n° 29bis !

### 9. D'autres FRÈRES au camp d'Esterwegen

Dès l'ouverture du camp de concentration d'Esterwegen des maçons se sont vus incarcérés dont le FRÈRE Kurt Tucholsky, membre d'une organisation pacifiste. Un autre frère Carl von Ossietzky, lui aussi pacifiste s'y est trouvé, et passe à l'Orient Eternel suite aux traitements subis dans ce camp. Soulignons que ce Frère a obtenu le prix Nobel de la paix pour l'année 1935 en 1936. Etant dans le camp d'Esterwegen, il n'a jamais voulu chercher ce prix, malgré l'insistance même de Göring, car il savait que s'il le cherchait, il ne pouvait plus revenir en Allemagne. D'autres Frères Allemands se sont trouvés dans ce camp. Des recherches sont en cours et j'espère que bientôt je pourrais en parler plus en profondeur.

D'autres maçons belges se seraient trouvés dans ce camp de l'horreur, mais ils n'ont jamais connu « Liberté Chérie », plus que probablement du fait que la circulation dans ce camp était quasiment inexistante et qu'ils se trouvaient dans d'autres baraques. Je rappelle celui de Frère Jean Tytgat qui aurait aussi été initié, mais nous n'avons pas la moindre information complémentaire le concernant.

Il y eut encore les Frères suivants dont je vous confie quelques informations fragmentaires :

Oscar Tiquet, né le 29 juin 1875 à Hodimont qui était un industriel a été arrêté pour espionnage le 22 avril 1942 à Stembert (province de Liège) et détenu à Bochum et à Esterwegen où suite à une septicémie, il passe le 5 mars 1944 à l'Orient Eternel.

Nous avons cité le Frère Louis Schmidt quand nous avons cité le Frère Hannecart qui est né le 5 avril 1877 à Lodelinsart (province du Hainaut). Ingénieur de formation, il fut bourgmestre de la commune d'Etterbeek et Trésorier ainsi qu'administrateur de l'Université Libre de Bruxelles. Résistant, Trésorier du Mouvement National Belge ou MNB, il fut arrêté par la Gestapo le même jour que le Frère Hannecart, le 27 avril 1942. Après son arrestation il fut détenu à la prison St Gilles, puis à Aix la Chappelle et Bochum ainsi que les camps de d'Esterwegen et de Breslau où il rejoint l'Orient Eternel le 3 février 1944.

Le Frère Herman De Clercq est né le 2 novembre 1922 à Aarsele (province de Flandre-Occidentale). Arrêté en janvier 1943 par la tristement célèbre Sicherheitsdienst, connue aussi sous son abréviation la SD ou en français le Service de Sécurité, créée par le SS Reinhard Heidrich, il fut détenu dans les prisons de Gand et d'Essen, puis transféré au camp d'Esterwegen ensuite à Dachau où il passe à l'Orient Eternel le 12 février 1945.

Et terminons ici ce qui concerne la Belgique avec le Frère Raymond Volkerick, né à Ixelles (Bruxelles) le 21 février 1902. Il était ingénieur au Ministère des Travaux Publics et assistant à l'ULB. Arrêté pour espionnage en octobre 1941, il fut détenu successivement dans les prisons de Saint-Gilles, Aix-la-Chapelle puis Bochum puis rejoint le camp d'Esterwegen et finalement à Brandenbourg où il est décapité le 8 mai 1944.

Luc Somerhausen aurait encore cité les Frères Van Biesbrouck, Van Duleben, De Hemme un notaire, Louis Camu et un certain Jean Allard. J'ai énuméré tous ces noms, malgré tant de coins obscurs qui existent les concernant. Naturellement je serais très heureux de recevoir plus d'infos concernant ces Frères.

Suite à des entretiens avec Mme Hélène Priego du Musée de la Résistance à Bondues, près de Lille en France, j'ai pu découvrir qui étaient les personnes qui ont bricolé le fameux poste à galène. Ce fut d'une part Mr Auguste Déan de Lille, membre du réseau Pat O'Leary et pratiquant le renseignement. D'autre part à Esterwegen, il rencontre un certain Valère Passelecq, belge ayant travaillé pour l'Intelligence Service. Avec le poste à galène construit par eux, ils arrivent à capter la BBC. Valère Passelecq, polyglotte, traduit les messages et Auguste Déan prend note en sténographie. De septembre 1943 à février 1944, une équipe de déportés réussit à faire un journal sur du « Kubelpapier » (du papier de toilette). Malheureusement, ils furent dénoncés pour un bol de soupe ! Tous les deux sont arrêtés et Valère Passelecq sera pendu le 7 juin 1944 à l'âge de 25 ans<sup>25</sup>. Auguste Déan échappe au même sort car une décision administrative l'envoie à Bayreuth où il apprend le débarquement. Il ira ensuite à Dachau où il passe l'hiver 1944-1945. Atteint du typhus et d'une broncho-pneumonie, il doit la vie à un déporté russe qui lui procure clandestinement des médicaments. Il sera libéré par les Américains le 29 avril 1945.

Mme Hélène Priego m'a communiqué un des feuillets du journal clandestin d'Esterwegen que Mr Déan a retrouvé quelques années plus tard à l'occasion d'un pèlerinage à Esterwegen.

## 10. Depuis novembre 2004

Si j'aichoisi cette date, c'est cette année-là que j'ai entendu parler pour la première fois de la L.: « Liberté Chérie », lors d'une rencontre maçonnique dans le Nord de la France. C'est aussi cette même année que j'ai rencontré le Frère Pierre Verhas, l'auteur de « *Liberté Chérie. Une loge maçonnique dans un camp de concentration* » à une conférence sur ce thème au Centre de Culture Scientifique de l'ULB à Charleroi. J'y apprend l'existence d'une Loge active au nom de « Liberté Chérie ». A ma demande de pouvoir m'en faire membre, tout en déclinant ma qualité de maçon, j'y ai essuyé un refus catégorique. Quelques mois plus tard, j'ai pu rencontrer le Frère Franz Bridoux.

Entretemps deux mémoriaux furent érigés.

La première représente un monument à la mémoire des membres de la Respectable Loge « Liberté Chérie » conçu par l'architecte Jean De Salle.

Il est composé d'un pavé mosaïque, de 8 pavés sur 15 où les carrés d'acier inoxydable alternent avec des carrés en béton qui seront progressivement envahis de terre et de mousse. De ce carré long, émerge une pierre cubique brute. Elle nous rappelle notre travail intérieur et extérieur jamais achevé. Cette pierre semble prisonnière d'une grille d'acier, symbolisant les fils de fer barbelés des camps de concentration qui se brise et se déchire, car cette grille ne peut pas étouffer la pierre ni la briser ni même la mettre au pas ! Ce monument fut inauguré le samedi 13 novembre

<sup>25</sup> Une plaque commémorative est apposée sur la façade de la maison où il a habité, au 71 de la rue Mercelis. Remarquez que dans cette rue le FRÈRE Charles – Théodore De Coster, auteur de « Tyl Uylenspiegel » a habité à l'angle de la rue de Mercelis et de la rue de l'Arbre Bénit. Info sur : [www.elsene.irisnet.be/site/downloads/publications/histoire09.pdf](http://www.elsene.irisnet.be/site/downloads/publications/histoire09.pdf)

2004 en la présence de la Sœur Nina Erauw. Y participaient des autorités locales, ainsi que des Sœurs et des Frères représentants d'Obédiences belges, françaises et allemandes<sup>26</sup>.

Ilya quelques années, Franz m'apprend qu'un autre monument est inauguré en mémoire des Frères de la Loge « Liberté Chérie ». Ce monument se trouve dans le bâtiment qui abrite les Loges à l'Orient de Liège « Hiram » et « André Modeste Grétry ». Il fut inauguré le 8 mars 2012 par Franz Bridoux!

Il est composé d'une pyramide triangulaire inversée surmontée de 7 figurines réunies dans une Chaîné d'Union ouverte représentant naturellement les 7 fondateurs de « Liberté Chérie » dont les noms sont gravés sur la pyramide inversée. Cette statue fut conçue et réalisée par un certain Francart.

Franz Bridoux ensemble avec la Sœur Catherine Teman écrivent ensemble le dernier livre autobiographique.

## 11. Remarques et conclusions

Depuis sa création notre confrérie a été interdite et/ou persécutée. Des sœurs et des Frères ont souffert dans leur chair ou ont laissé leur vie pour le fait de leur appartenance à la FM ou suite aux valeurs morales véhiculées par celle-ci et qu'ils ont défendues !

Ainsi une des premières martyres de la FM fut une ... nonne la Sor Maria de Santa Escolastica. Elle était une ursuline d'origine française résidant dans un couvent à Sagunto en Espagne. Elle fut poursuivie par le tribunal de l'Inquisition à Valence pour fait de franc-maçonnerie<sup>27</sup>. John Coustos, citoyen anglais qui en 1744 fut le premier Frère à avoir subi la torture de l'Inquisition portugaise. Ilya même pire, des Frères ont assassiné d'autres Frères... Jecite Augusto Pinochet, général, qui a pu faire assassiner son Frère Salvador Allende Gossens, président de Chili, le 11 septembre 1973.

Nous leur devons notre respect profond, car je me pose la question si moi ou nous saurions faire de même, nul ne le sait...

Avec Liberté Chérie ce ne sont que quelques exemples. Pensons à tous ceux Maçons qui furent massacrés du fait d'être maçon durant la Révolution Espagnole. En dehors de l'un ou l'autre peu est connu de ces Frères... Et les Sœurs alors, comment se fait-il que nous ne connaissons à peine quelque chose les concernant.

Nous qui vivons ici, dans ce pays, sans avoir jamais subi la guerre, l'oppression, la persécution, nous sommes de temps à autre un peu trop légers sur ces thèmes car nous n'avons jamais connu la souffrance provoquée par ces Phénomènes. Pourtant tout cela n'est pas très loin et cependant les médias nous le rappellent, peut-être à satiété. De même que des Pinochet existent toujours... Certes ils n'assassinent peut-être pas directement, mais ils peuvent agir de telle sorte que leurs victimes ne trouvent d'issue que dans le ... suicide. J'ai pu constater depuis quelque temps que des individus malveillants se rencontrent « aussi » dans la FM.

Pourtant on peut constater que dans certaines Obédiences une première commémoration a été faite dernièrement et nous pouvons en être parfaitement heureux. Espérons et souhaitons que cela puisse se refaire de manière régulière.

Concluons par les paroles que le Frère Fernand Erauw avait l'habitude de prononcer quand il concluait ses planches consacrées à cette histoire exceptionnelle, comme seulement lui pouvait le faire. Ces paroles sont encore aujourd'hui d'une brûlante actualité. Je cite :

*« C'est en hommage aux Frères de « Liberté Chérie » que je parle :*

*Ils ont fait ce qu'ils devaient :*

*Ils se sont courroucés contre l'iniquité qu'était le nazisme et la captivité.*

*Ils ont élevé leur voix avec force pour détruire ces maux et reconquérir la liberté.*

*... et ils ont agi en essayant de faire le bien pour travailler au bonheur de l'Humanité !*

*Il nous appartient de traquer, sans relâche, toutes les formes d'oppression, toutes les formes de négation de la valeur de l'être humain, toutes les lâchetés, tous les racismes, tout les fascismes, tout les totalitarismes, tous les alarmismes.*

---

<sup>26</sup> Voir L-Info 46 article du FRÈRE P.D.K.

<sup>27</sup> Ce fait est cité par Haliczzer Stephen, *Inquisition and Society in the Kingdom of Valencia, 1478-1834*, 1990 Berkeley.

*Il faut sortir de cette caverne médiévale où despotisme, fanatisme, intégrisme, dogmatisme, c.-à-d. toutes les formes en –isme, qui font souffler sur la planète un sentiment de haine et un vent de vengeance.*

*La tolérance se porte mal et les intolérables se portent bien !*

*Il faut réactualiser l'espoir et le respect de l'Autre. Nous nous trouvons dans une zone de turbulence, au début d'une ère d'incertitude, vers la re-méconnaissance des valeurs humaines les plus élémentaires vers la négation du droit et le triomphe de la force brutale » (comme nous avons eu encore l'occasion de le constater les dernières années)<sup>28</sup>.*

## 12. Postface

Voilà arrivé à la fin de cette plaquette sur la Loge « Liberté Chérie ». Beaucoup de choses restent à découvrir et à compléter, car les informations la concernant et de ces Frères sont rares. Elle fut faite pour perpétuer la mémoire de cette Loge et des personnes qui en firent parti. Avec déjà bien d'autres personnes, j'espère avoir contribué à faire avancer un tout petit peu la cette recherche.

Signalons-le, un nouveau chantier s'ouvre ! A l'exposition dans le cadre des 300 ans de la Franc-maçonnerie à la Bibliothèque Nationale de France un document très précieux fut exposé ! Effectivement une autre Loge clandestine aurait existé : « Les Captifs de l'Allach ». Cette Loge était établie à l'Orient d'Allach, un sous-camp du camp de concentration de Dachau. Il semble que les prisonniers de ce camp travaillaient essentiellement pour les usines ... BMW !<sup>29</sup>

Réalisons que tous ces Frères, Sœurs et bien des profanes ne se sont jamais battus contre les Allemands, mais contre les Nazis.

Il est important que les travaux de recherche continuent, non pour glorifier ces personnes, qui d'ailleurs n'ont jamais ce qu'ils ont estimé nécessaire de faire pour la Gloire. Ils ont tous suivi leur « sens du Devoir ».

Malgré les nombreuses discussions avec des amis, ainsi que les corrections à la langue française dans ce document, des coquilles restent. J'en suis le seul responsable ...

<sup>28</sup> Ajouté par moi-même.

<sup>29</sup> Catalogue du BnF, *La Franc-Maçonnerie*, p. 267

### 13. Bibliographie

- Belen Pierre, *Terminus Terezin, trois ans dans les prisons et camps nazis, récit recueilli et adapté par Viviane Denis* (parle d'Esterwegen. Pierre Belen n'était pas à la baraque 6.)
- Berman Joseph, *Le „récit de Fred“, j'ai eu de la chance ... c'est tout !* s.d. (inédit) Blume
- Jean, *Drôle d'Agenda*, Tome I (Extraits)<sup>30</sup>
- Boldt Werner, *Die Emslandlager als Gegenstand historisch-politischer Bildung*, 1985, Oldenburg (<http://oops.uni-oldenburg.de/1104/1/suhlag85.pdf>)
- Bourguignon Dieudonné (abbé), *journal de captivité de « Fernand »*, 1945 (retranscription d'un document en 1995)
- Bridoux Franz, « *Nuit et Brouillard* » au Camp de concentration d'Esterwegen avec la RESPECTABLE LOGE « *Liberté Chérie* », 2003, Rixensart, (document aimablement mis à disposition par la CEGES, Mr Gotovitch)
- , *idem* précédent, 2008, Rixensart, édité par la RESPECTABLE LOGE Les Amis Philantropiques, Or.: De Bruxelles (version corrigée)
- , *La Respectable Loge liberté Chérie au Camp de concentration d'Esterwegen « Nuit et Brouillard »*, 2009, Bruxelles, édité par le GOB (version augmentée et corrigée des versions précédentes)
- , *La Respectable Loge liberté Chérie au Camp de concentration d'Esterwegen « Nuit et Brouillard »*, 2012, Bruxelles, ed. Logos
- , (trad. Allemande par Ruth Breuer) *Liberté Chérie, In Nacht und Nebel, Gründung einer Freimaurerloge im KZ Esterwegen*, 2015, (traduction de la version ed. Logos)
- Bridoux Franz et Catherine Teman, *Liberté Chérie, l'incroyable histoire d'une Loge dans un camp de concentration. A la croisée d'une vie militante*, 2014, Paris
- Bruns Doris, *Hitlers Gefängene im Moor – Ein Denkmal für die Moorsoldaten*, 1997, Berlin
- Catelain Gilbert, *La jeunesse boraine dans la résistance* (<http://jemappes-passe-present.skynetblogs.be/archive/2016/01/02/gilbert-cattelain-memoire-boraine-8553183.html>)
- Cauvin Marcel, *De Wasmuel à Esterwegen, de la GESTAPO à la Libération*, sd, sl. (inédit) CEGESOMA, [http://www.cegesoma.be/cms/archives\\_fr.php](http://www.cegesoma.be/cms/archives_fr.php)
- , concerne Esterwegen
- [hpallas.cegesoma.be/pls/opac/opac.search?lan=F&seop=6&sele=1&sepa=1&doty=&sest=esterwegen+\(camp+de+concentration\)&chna=&senu=4376&rqdb=1&dbnu=1](http://pallas.cegesoma.be/pls/opac/opac.search?lan=F&seop=6&sele=1&sepa=1&doty=&sest=esterwegen+(camp+de+concentration)&chna=&senu=4376&rqdb=1&dbnu=1)
- , concernant Fernand Erauw,
- [http://pallas.cegesoma.be/pls/opac/opac.search?lan=F&seop=6&sele=1&sepa=1&doty=&sest=erauw,+fernand+\(1914-1997\)&chna=&senu=142310&rqdb=1&dbnu=1](http://pallas.cegesoma.be/pls/opac/opac.search?lan=F&seop=6&sele=1&sepa=1&doty=&sest=erauw,+fernand+(1914-1997)&chna=&senu=142310&rqdb=1&dbnu=1)
- , concernant archives de Luc Somerhausen, <http://pallas.cegesoma.be/pls/opac/opac.search?lan=F&senu=5003>
- Degueldre Laurent J., *Déclaration de DEGUELDRE Laurent Joseph*, 1945, Pepinster (non publié)
- Froidure Eduard (abbé), *Le calvaire des malades du bagné d'Esterwegen*, 1946, Liège
- Gérard Jo, *Interview historique de l'abbé Froidure*, 1987, Bruxelles
- Gog(u)el Ru(d)dy, *Témoignage, Patriote Résistant*, mensuel de la F.N.D.I.R.P., n°446 [http://www2.ac-lyon.fr/lyc01/cotiere/IMG/pdf/Le\\_chant\\_des\\_marais.pdf](http://www2.ac-lyon.fr/lyc01/cotiere/IMG/pdf/Le_chant_des_marais.pdf)
- Gogovitch José, *Du rouge au Tricolore, Les communistes belges de 1939 à 1944*, 1992, Bruxelles.
- , *Avenue Louise 374, Louisalaan. Dans les caves de la Gestapo. In de kelders van de Gestapo*, 1996, Bruxelles
- Gruchmann Lothar, "Nacht- und Nebel" - Justiz. Die Mitwirkung deutscher Strafgerichte an der Bekämpfung des Widerstandes in den besetzten Westeuropäischen Ländern 1942-1944. [http://www.ifz-muenchen.de/heftarchiv/1981\\_3\\_2\\_gruchmann.pdf](http://www.ifz-muenchen.de/heftarchiv/1981_3_2_gruchmann.pdf)
- Guelff Pierre, *Sur les pas des Francs-maçons. Essai historique* surtout le chapitre : *Hommage, « Liberté Chérié » chez les nazis.*
- Koppen Jimmy, *Passer en Davidster*, 2005, Brussel
- Langhoff Wolfgang, *Die Moorsoldaten 13 Monaten Konzentrationslager*, 1935, Zürich
- , *Wir sind die Moorsoldaten*, 1974, Stuttgart <http://lernen-aus-der-geschichte.de/sites/default/files/attach/projekt/quotdie-moorsoldatenquot/a005t02d.pdf>
- Laporte Christian, *La Lumière dans les ténèbres des camps*, <http://www.lalibre.be/culture/livres-bd/la-lumiere-dans-les-tenebres-des-camps-51b88824e4b0de6db9ab893c>
- Legros Robert, *Esterwegen et les camps de l'Emsland*, (Extraits)
- <http://www.encyclopedie.bsditions.fr/article.php?pArticleId=48&pChapitreId=6205&pSousChapitreId=6207&pArticleLib=Esterwegen%2C+B%F6rgermoor%2C+Neusustrum+%5BEsterwegen+et+les+camps+de+l%92Emsland-%3EHistoire%5D>
- Liénard Marcel, *Notes*, sd., sl (document privé)
- Lüerssen Dirk, "Wir sind die Moorsoldaten"; *Die Insassen der frühen Konzentrationslager im Emsland 1933 bis 1935*. 2001, Osnabrück.



<http://d-nb.info/980113946/34>

Neub Jacques, *Liberté Chérie* (<http://www.temple-parvis.com/images/franmac/fm-neub-loge-liberte-cherie.pdf>)

Nn, *A la mémoire de Nina et Fernand Erauw*, <http://42mazures44.over-blog.com/article-17412725.html>

-, *75 ans Hiram* (document édité pour les 75 ans de la L.: Hiram à l'Or :. De Liège GOB)

-, Die Gedenkstätte-Esterwegen. <http://www.gedenkstaette-esterwegen.de/geschichte/die-emslandlager/>

---

<sup>30</sup> Je cherche le Tome II, le troisième n'a jamais été édité !

-, *Emslandlager : Duitse concentratiekampen langs de Nederlandse Grens*. <http://www.vergetenverleden.nl/emslandlager.html>

P.D.K., *Het Licht schijnt in de Duisternis*, L.info 45 et L.info 46 (publication GLB)

Somerhausen Luc, *Une Loge belge dans un camp de concentration dans : Feuilles d'information du Grand Orient de Belgique, n°73, 1975*

Soraya Ghali, *L'incroyable histoire d'une loge dans un camp allemand*, <http://www.levif.be/actualite/belgique/l-incroyable-histoire-d-une-loge-dans-un-camp-allemand/article-normal-63993.html>

Tomkowiak Ingrid, *Frühe Aufzeichnungen von Überlebenden nationalsozialistischer Verfolgung*, 2005, nl Verhas

Pierre, *Liberté Chérie. Une loge maçonnique dans un camp de concentration*, 2004, Bruxelles Volksbund.de,

Pädagogische Handreignung,

[http://www.volksbund.de/fileadmin/redaktion/Landesverbaende/Niedersachsen/4\\_Bildungsarbeit/4.6\\_Material\\_f.d.Unterricht/Beispiele\\_Praxis-Moorsoldaten.pdf](http://www.volksbund.de/fileadmin/redaktion/Landesverbaende/Niedersachsen/4_Bildungsarbeit/4.6_Material_f.d.Unterricht/Beispiele_Praxis-Moorsoldaten.pdf)

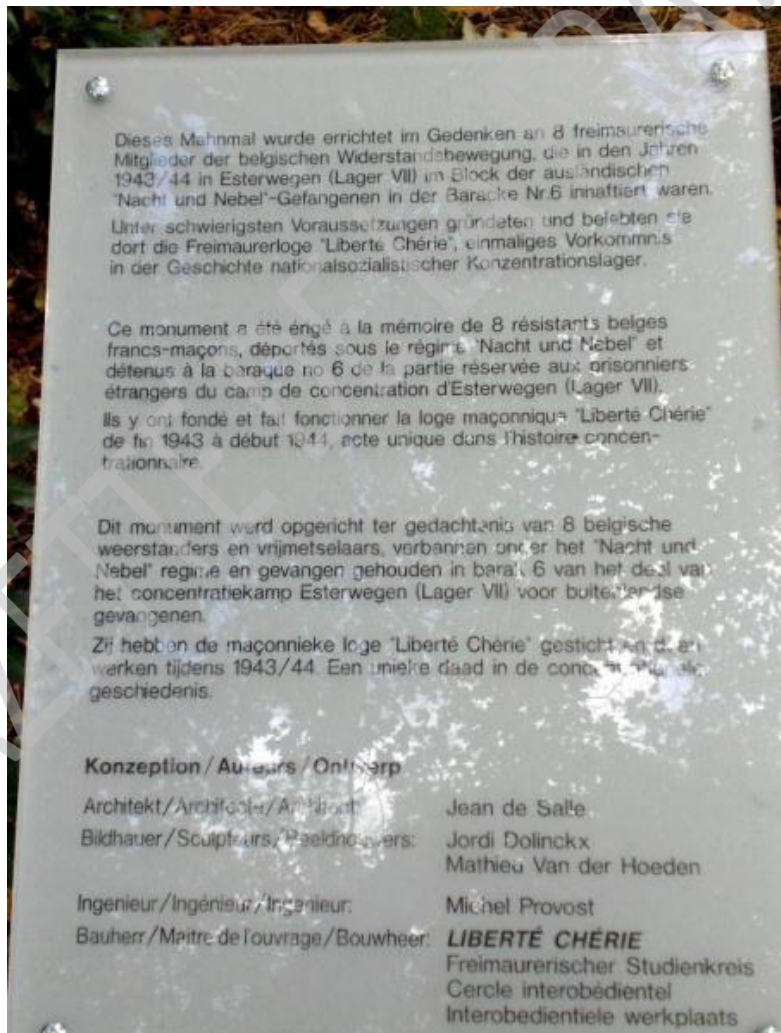
Wikipedia, *Liberté Chérie* [https://fr.wikipedia.org/wiki/Libert%C3%A9\\_ch%C3%A9rie\\_\(loge\\_ma%C3%A7onnique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Libert%C3%A9_ch%C3%A9rie_(loge_ma%C3%A7onnique))

Woloch Ludwik, *Loges militaires et Loges de Prisonniers de guerre Francs-Maçons*, Le Maillon 3<sup>e</sup> trimestre 1990. [www.defense-et-republique.org/2GO/.../1990\\_07\\_01\\_LM\\_prisonniers\\_guerre.doc](http://www.defense-et-republique.org/2GO/.../1990_07_01_LM_prisonniers_guerre.doc)

**Annexe 1 : Monuments commémoratifs**

**Le monument à la Gedenkstätte Esterwegen**



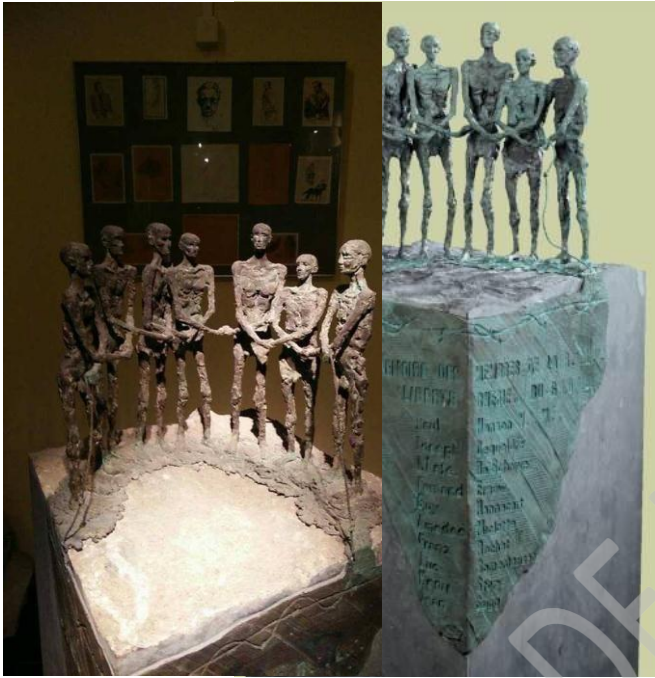




Inauguration, le samedi 13 novembre 2004 en la présence de la S : Nina Erauw

Le monument sur le parvis des Loges «Hiram» et «André-Ernest-Modeste Grétry» ainsi que son inauguration





Annexe 2 : Le Chant des Moorsoldaten Le

chant et la partition

**WER SIND DIE MOORSOLDATEN**

Tert und Musik von Politischen Schützlingen  
Bürgermeistern

1. Wo hin aus das Aug' geblicket? ... u. Friede nur rings um.  
 2. Hier in die-ser ... ist das Langer auf-ge-baut.  
 3. Wer-ans sieken die ... zur Ar-beit hin,  
 4. ... nicht er ... hat an-bann-der  
 5. ... je-der ... droht ver-stant-blei-  
 6. ... die ... sind die ...  
 7. ... die ...  
 8. ... die ...

LA GAZETTE  
INTE



Monument commémorant la création de ce chant au camp de Börgermoor



## DIE MOORSOLDATEN

Wohin auch das Auge blicket,  
Moor und Heide nur ringsum,  
Vogelsang uns nicht erquicket,  
Eichen stehen kahl und krumm.

Wir sind die Moorsoldaten und ziehen mit den Spaten ins Moor.:

Hier in dieser öden Heide ist das Lager aufgebaut, wo wir  
ferne jeder Freude hinter Stacheldraht verstaubt.

Wir sind die Moorsoldaten ...

Morgens ziehen die Kolonnen in das Moor zur Arbeit hin Graben bei  
dem Brand der Sonne, doch zur Heimat steht der Sinn.

Wir sind die Moorsoldaten ...

Heimwärts, heimwärts, jeder sehnet zu den Eltern, Weib und Kind.  
Manche Brust ein Seufzer dehnet, weil wir hier gefangen sind.

Wir sind die Moorsoldaten ...

Auf und nieder gehen die Posten. Keiner, keiner kann hindurch. Flucht wird  
nur das Leben kosten! Vierfach ist umzäunt die Burg.

Wir sind die Moorsoldaten ...

Doch für uns gibt es kein Klagen. Ewig kann 's nicht Winter sein. Einmal  
werden froh wir sagen: Heimat, du bist wieder mein!

Dann ziehn die Moorsoldaten nicht mehr mit den Spaten ins Moor

Text: Johann Esser u. Wolfgang Langhoff. Musik: Rudi Goguel (Bearb. Hanns Eisler)

**Annexe3: Traduction du Nacht-und-Nebel Erlass, aussi appelé le Keitel Erlass, du 7 décembre 1941<sup>31</sup>.**

**7 DECEMBRE 1941  
PROMULGATION DU DÉCRET CRIMINEL  
« NACHT UND NEBEL »  
DÉCISION « NUIT ET BROUILLARD DU 7 DÉCEMBRE 1941**

**Le Chef des S. S. du Reich et Reich et Chef de la Police allemande SECRET !**

Office principal du Tribunal S. S. Munich, le 4 février 1942 Ib 154 I

Répertoire N° 70/42 secret Destinataires : A.B. Secret !

Concerne : Poursuite des actes délictueux commis contre le Reich ou contre les Forces d'Occupation.

Les ordonnances suivantes prises par le Chef du Haut Commandement des Forces armées (OKW), le 12 décembre 1941, sont portées à votre connaissance : >

1 - Le Chef du Haut Commandement des Forces armées. C'est la

volonté longuement réfléchi du Führer...

2 - Le Führer et Commandant en chef des Forces armées.

**DIRECTIVES**

Pour la poursuite des actes délictueux commis contre le Reich ou la Puissance occupante dans les territoires occupés. Du 7 décembre 1941.

(\*) en allemand " Nacht und Nebel ", terme abrégé en NN.

Avec le début de la campagne de Russie, des éléments communistes et d'autres milieux germanophobes ont intensifié leurs attaques contre le Reich et contre la Puissance occupante. L'étendue et le caractère dangereux de ces menées imposent, pour des raisons d'intimidation, les mesures les plus rigoureuses à l'égard de leurs auteurs. Il y a tout d'abord lieu, de se conformer aux directives suivantes :

I

Dans les territoires occupés, la peine de mort est par principe, de circonstance pour tous les actes délictueux commis par des civils non allemands, dirigés contre le Reich ou contre la Puissance occupante et qui constituent une menace pour leur sécurité ou leur force combattante.

---

Il <http://memoiredегuerre.pagesperso-orange.fr/ccmr/p8.htm>

Les délits de l'alinéa I ne sont en principe à condamner dans les territoires occupés que s'il est probable que des condamnations à mort seront prononcées contre les auteurs ou du moins contre les auteurs principaux et que si les poursuites et l'exécution des condamnations à mort peuvent être menées avec le maximum de diligence. Dans les autres cas, les auteurs, du moins les auteurs principaux, seront transférés en Allemagne.

### III

Les auteurs transférés en Allemagne n'y seront soumis aux procédures de guerre que si des considérations d'intérêt militaire l'exigent. Il y aura lieu de répondre aux demandes de renseignements, émanant de services allemands ou étrangers et concernant de tels auteurs, qu'ils ont été appréhendés et que l'état de la procédure ne permet pas de donner de plus amples informations.

### IV

Les Commandants des territoires occupés et les magistrats sont personnellement responsables, dans le cadre de leur compétence respective, de l'exécution de cette ordonnance.

### V

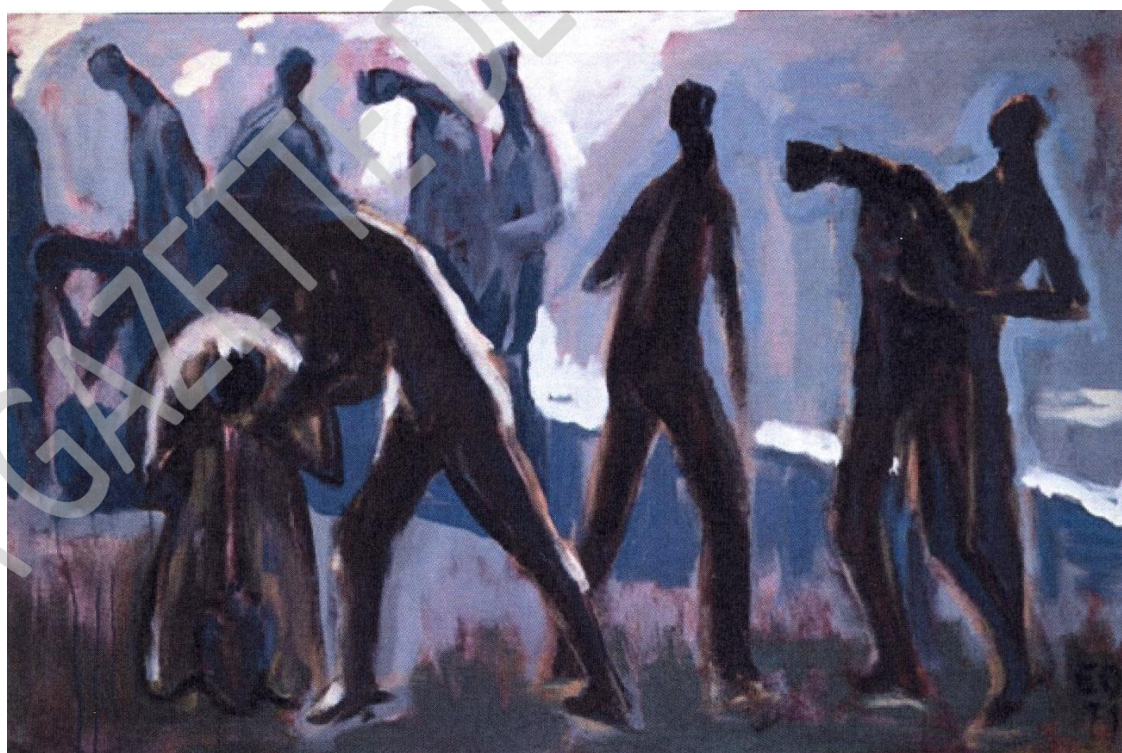
Le Chef du Haut-Commandement des Forces armées déterminera les territoires occupés dans lesquels cette ordonnance sera appliquée. Il a pouvoir pour donner des éclaircissements, pour arrêter des règlements d'exécution et des dispositions complémentaires. Le Ministre du Reich de la Justice arrêtera les dispositions d'exécution dans le domaine de ses attributions.

Par ordre, le Chef

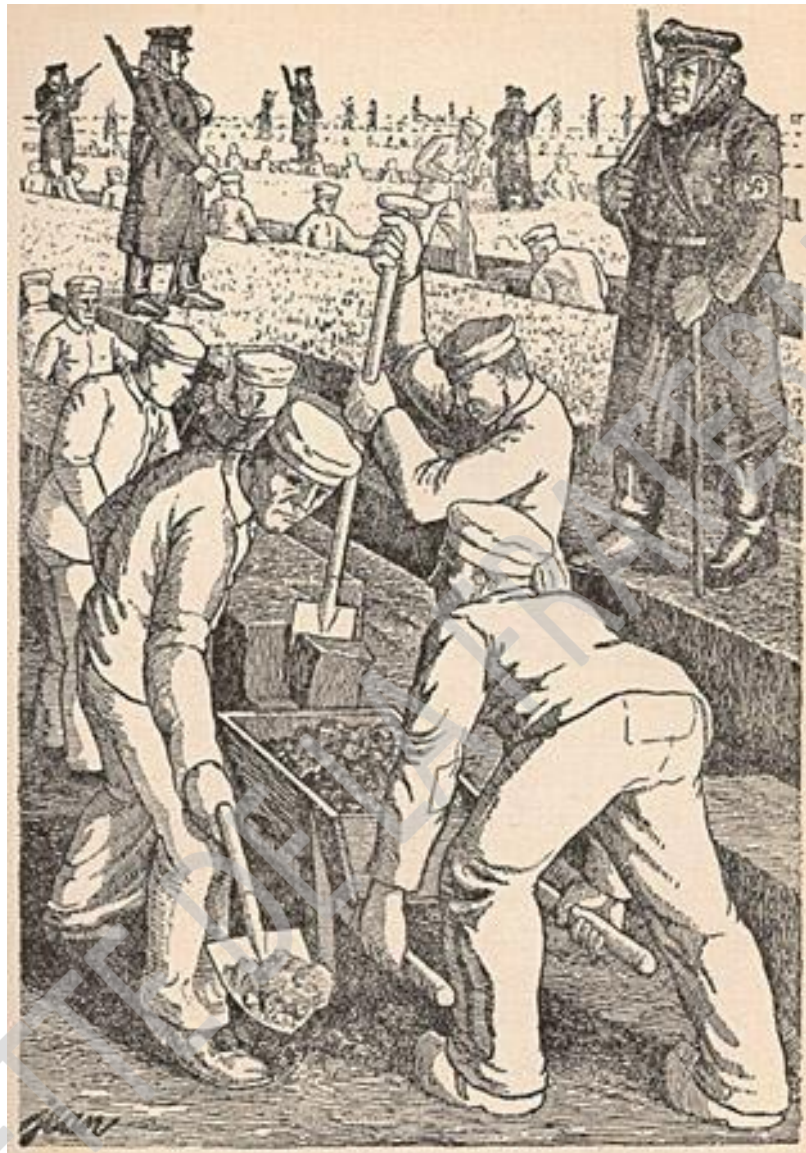
Du Haut-Commandement des Forces armées, KEITEL.

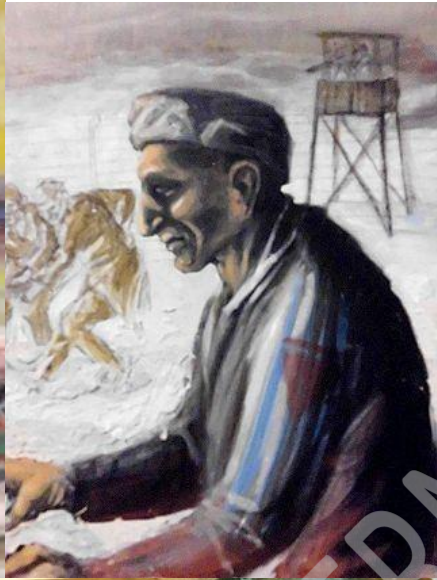
Annexe 4 : Les Camps dans l'Emsland Tableaux

d'Ernst Oldenburg



Auteurs inconnus





11 „Festabend im Moor“

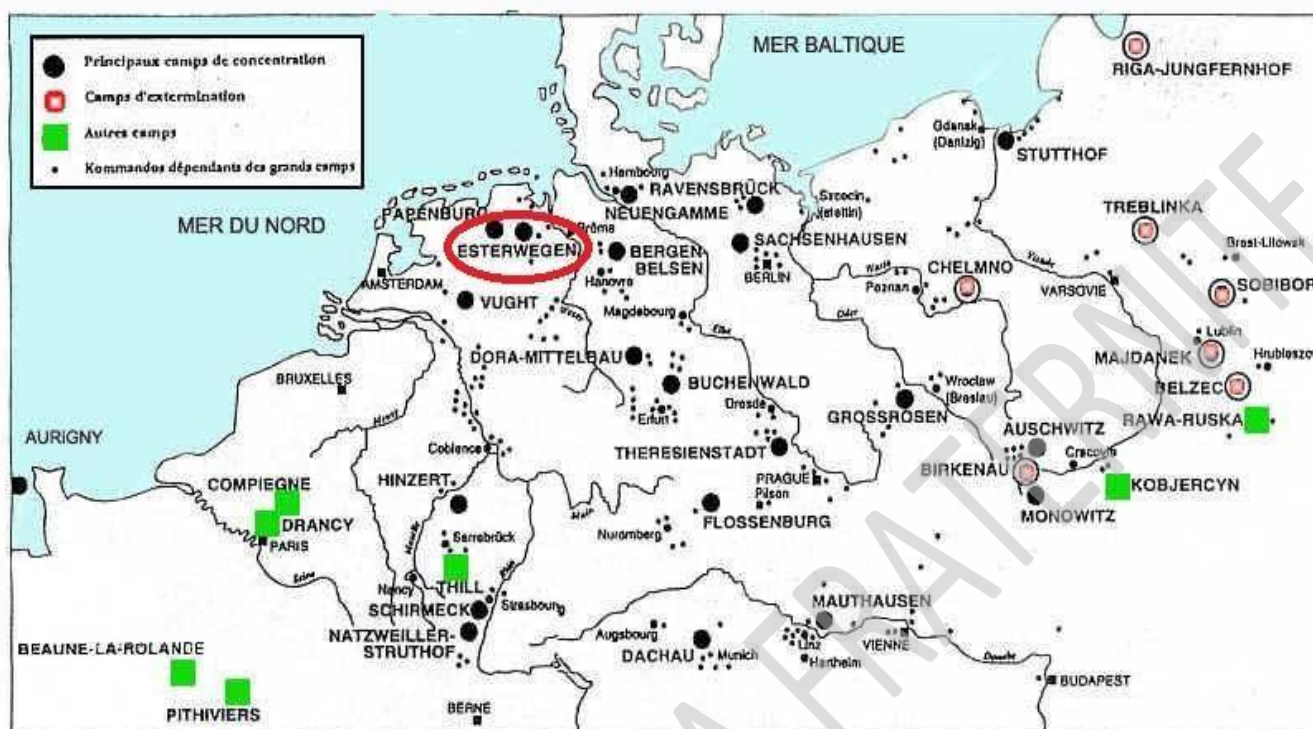
Adolf Bamber

## Annexe 5 : Le camp d'Esterwegen

### Cartographie

Localisation d'Esterwegen dans l'univers concentrationnaire nazi<sup>32</sup>

#### L'UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE DANS LE SYSTEME NAZI



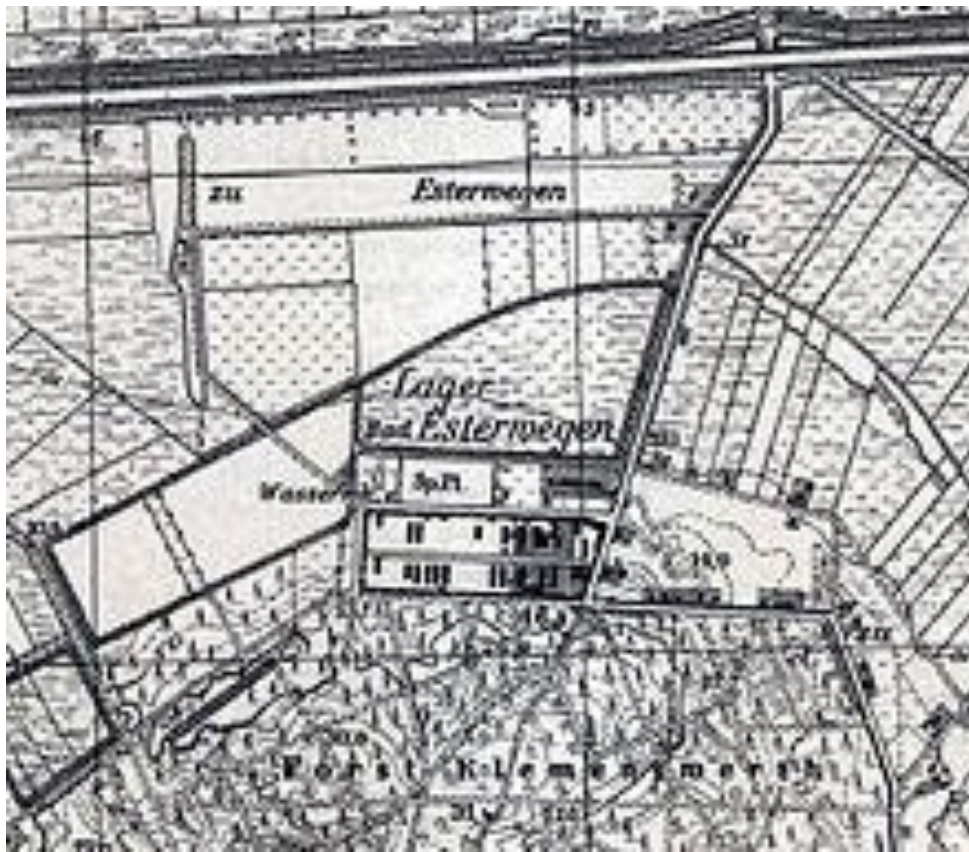
<http://memoiredeguerre.pagesperso-orange.fr/cmr/p4.htm#deb>

# Topographie der Emslandlager

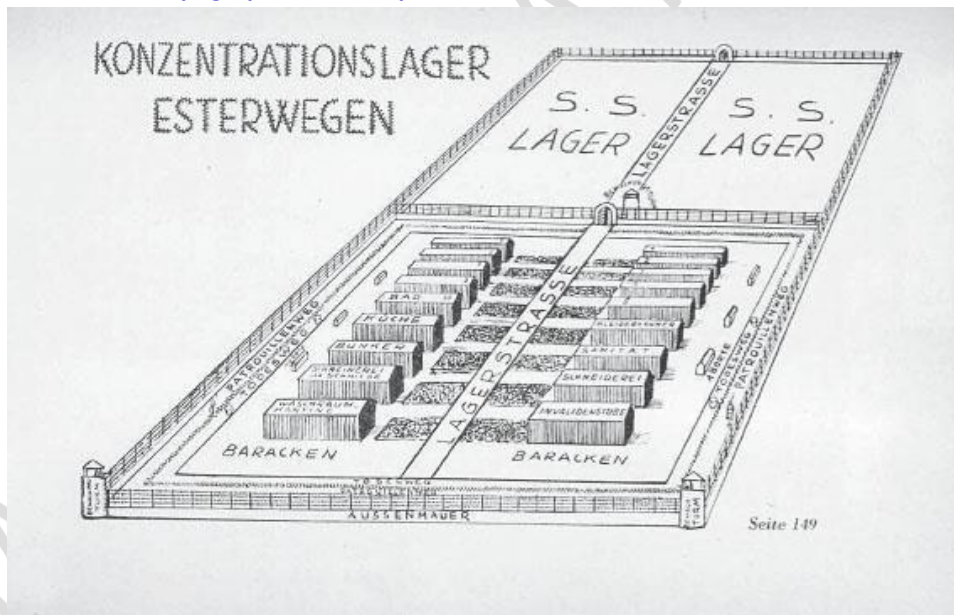


- Hochmoore
- Niedermoor
- Lagerode
- Camps de concentration





Topographie des camps de concentrations dans l'Emsland



Topographie d'Esterwegen

Quelques photos du camp



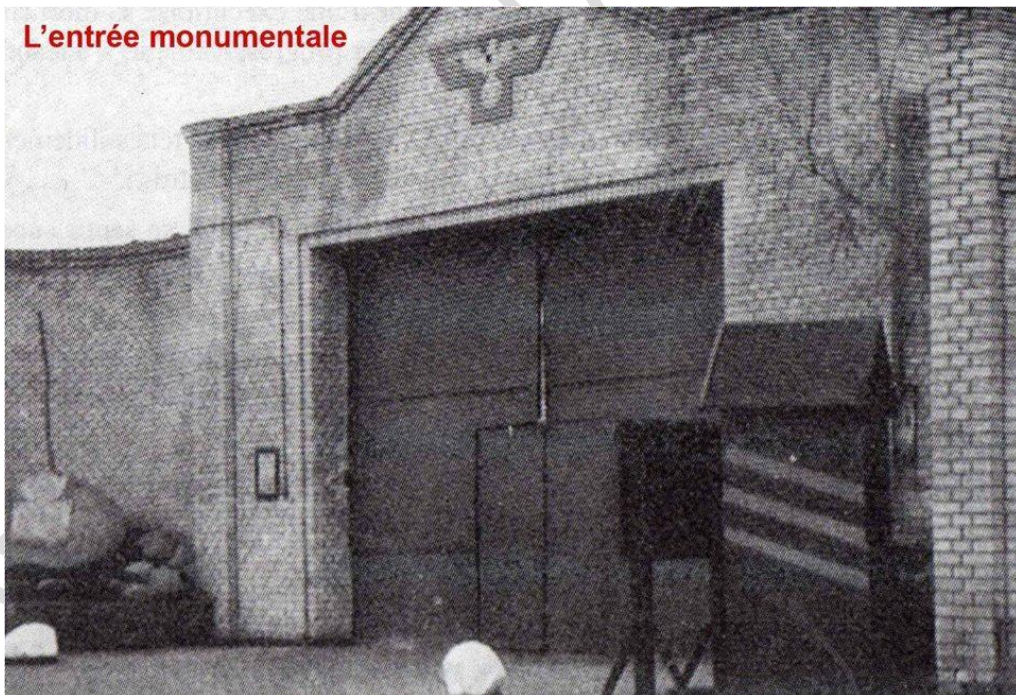
**Chemin de ronde**



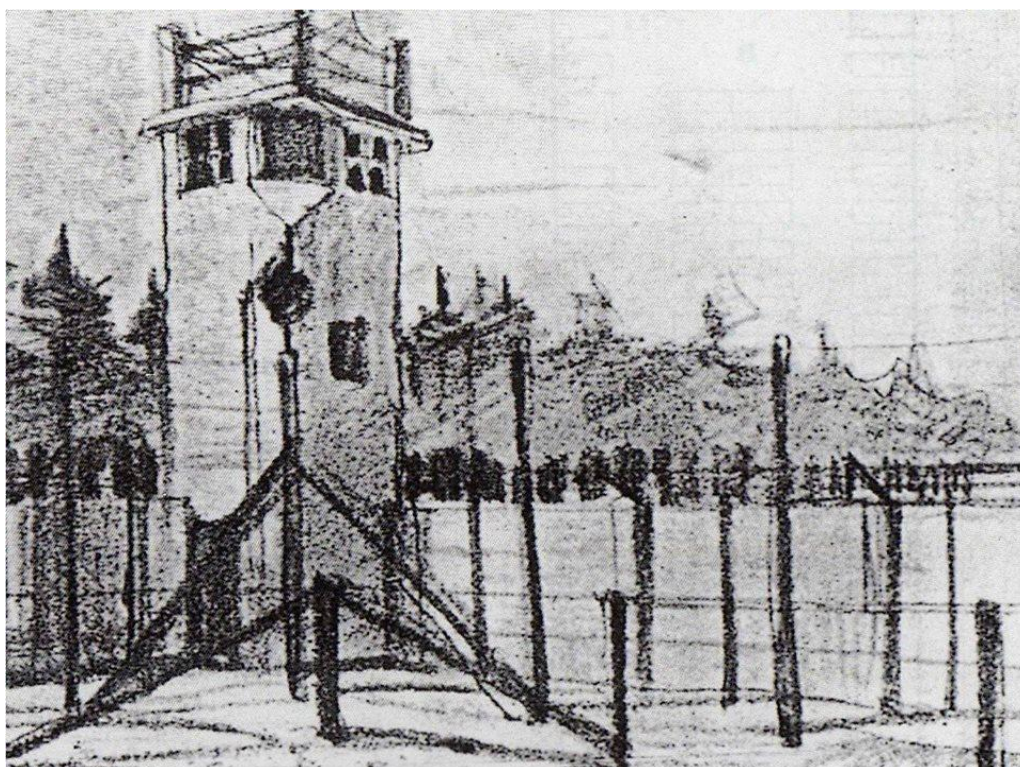
**Forçats au travail**



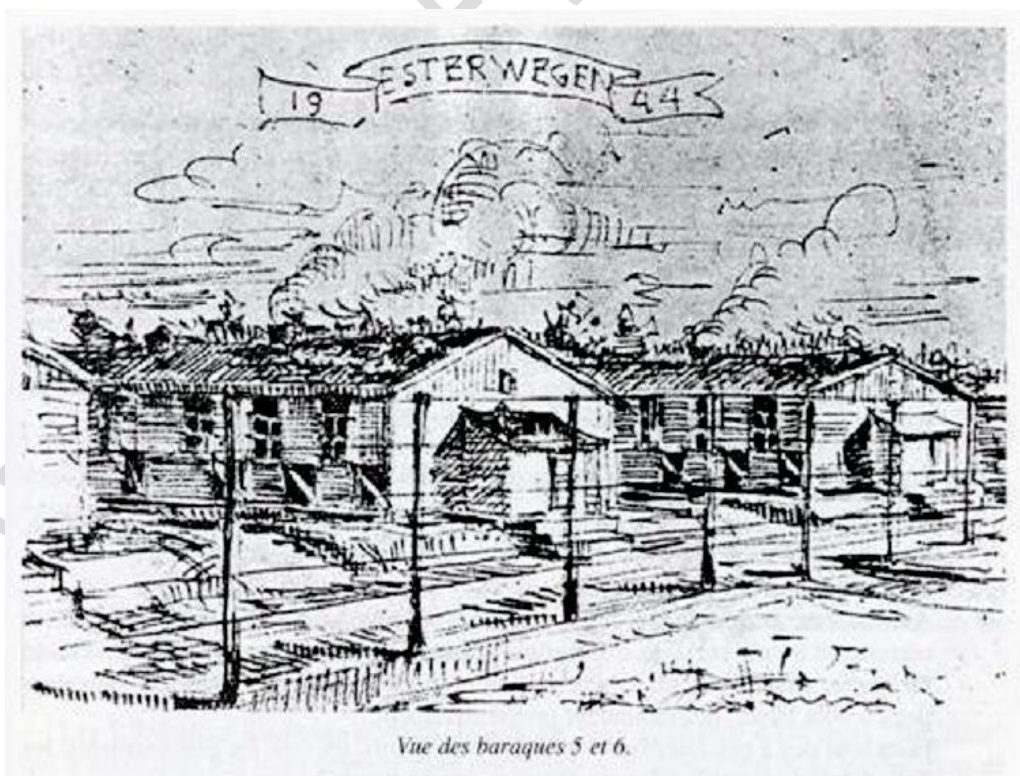
Entrée du camp



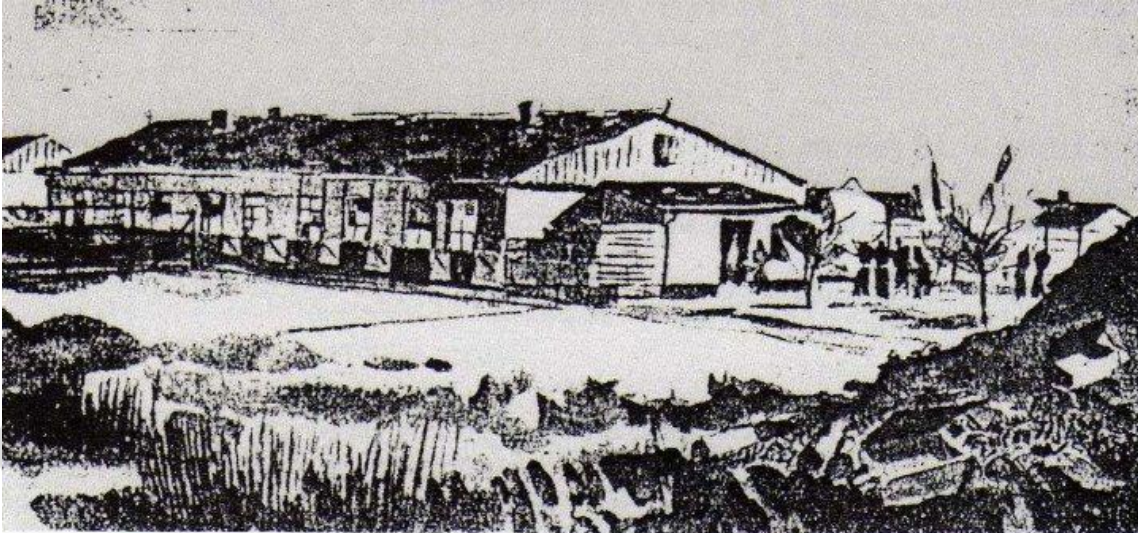
Dessins du camp (ces dessins semblent être attribués à l'abbé Edouard Froidure)



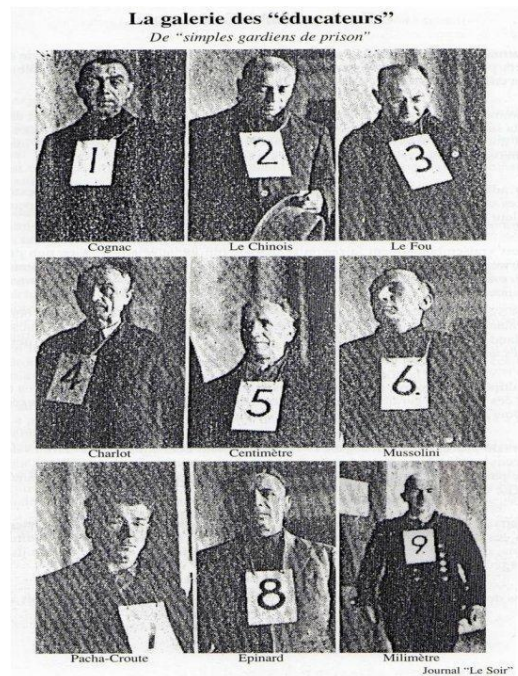
Tour de garde



*Vue des barraques 5 et 6.*



*La "corvée soupe" arrive enfin !!!*



**Le procès des bourreaux**

N°	Sobriquet	Nom du gardien	N°	Sobriquet	Nom du gardien
1	Cognac	<i>Ludwig Hartwig</i>	6	Mussolini	<i>Joseph Karolus</i>
2	Le Chinois	<i>Adolf Student</i>	7	Pachacroute	<i>August Wendtau</i>
3	Le Fou	<i>Karl Nader</i>	8	Epinard	<i>Fritz Dude</i>
4	Charlot	<i>Willy Schaeffer</i>	9	Milimètre	<i>Alfred Kropoch</i>
5	Centimètre	<i>Peter Funcke</i>			

## Le procès d'Oldenburg où comparaissent les gardiens du bagne d'Esterwegen

Le camp d'Esterwegen, où sont passés, en un an, plus de 2.500 prisonniers politiques, en presque totalité des Belges, n'a pas été comme beaucoup d'autres camps de concentration, le théâtre d'atrocités sans nom. Il revêt un caractère particulier toutefois, puisqu'on le désigne communément comme le cavaire des malades.

### Esterwegen

Situé entre Groeninghe et Brème sur l'Ems, qui a donné à cette région formée de plaines marécageuses et de bourbiers, le nom de Emsland, Esterwegen était le centre d'une série de camps. Le premier fut établi par l'administration judiciaire du Reich en 1923. Le régime nazi en fit ériger de nombreux autres dans la suite, à des fins qu'on devine: y fixer ses adversaires.

C'est que ces camps, à raison du climat et des marécages, devenaient pour beaucoup de reclus un lieu d'extermination, lente, mais fatale. Beaucoup de camps, à l'origine, avaient comme destination, de mettre en lieu sûr des condamnés aux travaux forcés et des condamnés de droit commun. A Esterwegen, il s'agissait d'exploiter des tourbières, comme à Dachau d'assécher les marécages. Les détenus réussissent à décrocher des places et à s'octroyer des privilèges et charges diverses quand les chefs nazis y déversent à flot les prisonniers politiques. C'est donc sous leurs ordres que ces derniers furent placés au cours de leur détention.

A Esterwegen, toutefois, ce n'était pas le même régime que celui des autres camps, en ce sens que les gardiens du camp n'étaient pas des forçats, mais des anciens gardiens de prison. Si on tient compte des conditions morales et physiques dans lesquelles étaient amenés les prisonniers en ces lieux déprimants et malsains d'Esterwegen, si on ajoute à cela l'attitude des gardiens qui exploitaient la faiblesse des captifs, il est aisé de mesurer les désastres qu'une détention en de tels lieux devaient creuser parmi ces malheureux. Ainsi, il n'est pas exagéré de dire que plus des 2/3 y sont passés qu'ils ont trouvé une mort inexorable. Un détail topographique encore: le camp, appelé par M. l'abbé Froldure, un des détenus qui lui a consacré un livre fortement vécu, «Le Cavaire des malades au bagne d'Esterwegen», se trouve à la lisière nord du bois d'Esterwegen, à 1 km du canal de Kusten, allant d'Oldenburg à Groeninghe.

Pourquoi le procès des gardiens barbares de ce camp a-t-il eu lieu à Oldenburg, c'est parce que cette localité, située au N.-O. de l'Allemagne, est la plus importante de la région où étaient installés les camps d'Esterwegen et quatorze autres.

## Le procès d'Oldenburg

Comme nous l'avons dit dans notre numéro du 28, 15 Belges et 5 Français seront entendus dans le procès qui a commencé le 15 janvier et se terminera vers la mi-mars. Onze prévenus nazis sont cités. Deux d'entre eux ont été mis hors cause dès le début de l'instruction, les faits à leur charge n'étant pas déterminants de responsabilité.

Faisons ici les noms des coupables, noms qui deviendront pour les témoins à charge, les sobriquets sous lesquels ils avaient coutume de désigner leurs bourreaux. Détail typique: quand on interrogera les témoins sur les faits reprochés à tel ou tel criminel, ils ne répondront pas, parce que seules les appellations de lieu et de circonstances parlent à leur mé-

moire et à leurs souvenirs. Mais ils deviendront précis et abondants quand on désignera les criminels sous les noms de fortune qui étaient les leurs au camp.

Remarquons que les étrangers qui assistent aux débats, ont reconnu la parfaite adaptation des sobriquets aux sinistres personnages.

Voici donc les noms des accusés: **Hardwicks**, surnommé **Cognac**, en raison des 3 étoiles qu'il portait à l'épaulette et qui rappellent des marques de spiritueux; **Student** (Chinois); **Nædler** (rou); **Schaeffer** (Charlot); **Funck** (centimètre); **Carolus** (Mussolini); **Vendt** (Pacha-croûte); **Dudle** (épinaire); **Koproch** (millimètre).

A noter que le camp d'Esterwegen n'a recueilli des prisonniers politiques que de mai 1943 au 20 mai 1944. Il a été liquidé parce que les Allemands avaient peur d'un débarquement. Tout le camp a été reculé dans le centre, à Bayreuth, et une partie à la prison de Gross-Strœliets, en Silésie.

### La confrontation préliminaire

L'entrée des témoins belges et français n'a pas manqué de produire une profonde impression.

Pour les bagnards, se trouver devant les uniformes verts qui se courbent et saluent, entendre les clés qui grincent dans les lourdes serrures, mais non plus pour se fermer sur d'innocents patriotes, mais pour en faire sortir leurs bourreaux, qui auront à répondre de leurs forfaits, provoque une émotion indéfinissable.

Les bourreaux devenus les détenus, font piteuse figure. Ils n'ont plus rien de leur arrogance d'hier. Ils ont perdu aussi de leur jactance et de leur comportement physique combien honorable alors, mi-teux et défat aujourd'hui. Les rôles sont renversés. Sous leurs détroques qui n'ont plus rien de l'aisance d'autrefois, les attitudes sont lamentables. Mais tant de changements n'empêchent pas les victimes de découvrir les barbares aussi radicalement transformés, qui ont à répondre de 88 morts à Esterwegen, sans parler des centaines d'autres qui ont succombé, peu après, aux mauvais traitements des camps.

Comme nous l'avons dit, c'est le 15 janvier, à 10 h., qu'a débuté le procès des gardiens du camp d'Esterwegen. La Cour est présidée par le juge anglais, portant tunique et perruque, M. Brown. Celui-ci a déjà fait un autre procès, qui a abouti à la condamnation à mort de cinq gardiens d'un autre camp de l'Emsland.

Le siège du ministère public est occupé par M. Bond, assisté de deux officiers anglais ayant conduit l'instruction de cette affaire, le major Pantcheff et le capitaine Egger.

Parmi les huit interprètes, il y a le Belge, M. Stroobants, officier de liaison au grand quartier général britannique. Cinq avocats allemands se chargent de la défense des accusés. Ils interviendront souvent et longuement dans les débats.

Un nombreux public se presse dans la salle.

Un photographe opère, mais les accusés, honteux peut-être de leurs forfaits et redoutant, de surcroît, que leurs traits sinistres soient livrés à la postérité, dissimulent leurs visages défaits et pâles.

### Les chefs d'accusation

Les neuf détenus sont accusés par des prisonniers politiques rescapés de ce camp, d'avoir, par leur attitude, provoqué la mort de neuf détenus au moins, et d'autre part, d'avoir porté des coups et blessures ou sévices graves à des centaines d'autres.

### Non coupables!

Le président demande successivement à chacun des accusés s'ils ont compris les accusations portées contre eux et s'ils se reconnaissent coupables.

Envariably, les accusés, humblement, ils répondent « Nicht schuldig ».

Cette déclaration, proférée par les plus criminels d'entre les accusés, soulève parmi les témoins présents des protestations d'indignation étouffées.

Les débats sont alors suspendus. Ils reprennent l'après-midi. Contrairement à ce qui s'est passé à l'audience du matin, les criminels sont amenés, menottes aux poings. Les avocats s'efforcent de trouver des échappatoires et insistent sur des points d'intérêt secondaire.

### La déposition des témoins

Le premier entendu est M. Jules Richard, substitut du Procureur général, près la Cour de Bruxelles, qui a préfacé le livre de M. l'abbé Froldure.

Dépose ensuite M. Walmaoq, de Bruxelles, qui fit revivre devant le tribunal la vie des bagnards. Le troisième, qui fut entendu, est M. Van Peteghem, d'Anvers, qui fut incarcéré à l'âge de 18 ans. Parlant sans recherche d'éloquence, il fait une impression profonde, tant sur le tribunal que sur l'assistance, qui ignorait tout du cavaire qu'on faisait subir aux malheureux détenus.

Vient ensuite le tour de M. l'abbé Froldure qui, par un tour d'audace et au péril de dangers que seuls les bagnards ont connus parvint à écrire le livre que nous signalons par ailleurs. Il a été entendu depuis le lundi 20, à 11 h., jusqu'à vendredi dernier 24. Son témoignage a pris les audiences à longueur de journée. N'était-il pas l'accusateur le plus précis, le mieux documenté, puisqu'il avait noté, au fur et à mesure, tous les actes et faits du camp, colligeant les documents à charge des tortionnaires du camp d'où il est revenu, lui, par miracle? Dans quelques jours, il sera rappelé pour des détails à fournir au tribunal.

### Les prêtres captifs au camp d'Esterwegen

Le clergé et les ordres religieux ont payé un large tribut à la déportation, du fait de leur conduite

patriotique. Nombreux sont ceux des leurs qui sont morts. On en compte une vingtaine dans le seul camp d'Esterwegen. Parmi eux, on note le R. P. Agnello, le chanoine Questiaux, du Grand Séminaire de Namur, l'abbé Bouche, qui avait 82 ans, l'abbé Heymans, vicaire à Laeken, l'ancien curé de Boitsfort, le curé Mussiaux, le doyen Dymont, deux professeurs à Jette, MM. les abbés Leroux et Deflovere, M. l'abbé Bodhain, vicaire à Ittre, des prêtres français, le R. P. Damien, capucin, l'abbé Nys, l'abbé Boogaerts, de Courcelles, le R. P. Rasquin, de l'Ordre des Scheutistes, l'abbé Collignon, de Neufchâteau, et quatre Frères.

### Le corps des médecins

Parmi les douze médecins passés dans le camp d'Esterwegen, trois ont payé de leur vie, leur conduite patriotique.

Signalons enfin qu'on procédera actuellement à l'identification des morts du camp d'Esterwegen.

## Les procès des criminels de guerre nazis

### Ceux d'Esterwegen UN MEDECIN EST ARRETE A LAUDIENGE

Le tribunal a terminé l'audition des accusés d'Esterwegen comme témoins.

On a entendu successivement le « Chinois », le « Fou », « Mussolini » et « Pacha-croûte » qui se sont défendus comme ils pouvaient, minimisant leurs méfaits, ou les niant.

Puis le docteur Hillman, médecin-chef des camps de l'Emsland depuis 1937, a déposé comme témoin à décharge.

Il a expliqué que lorsque la guerre éclata, chacun des six camps de l'Emsland possédait un docteur sous sa direction. Le Dr Orth s'occupa du camp d'Esterwegen jusqu'en octobre 1943. Wend (« Pacha-croûte ») dirigeait les « Reviars » nord et sud. Nadler (« le Fou ») était le subordonné de celui-ci et devait suivre ses instructions médicales. « Cognac » avait la surveillance des « Reviars ».

Les prisonniers se trouvaient dans un très mauvais état physique. Le premier cas de tuberculose fit son apparition le 1er juin 1943, le premier cas de diphtérie le lendemain. Vers la fin de 1943, les suppléments de nourriture furent supprimés, vu le manque général de denrées alimentaires en Allemagne. Vingt-cinq prisonniers furent admis à l'hôpital de Papenburg, entre mai 43 et mai 44. Vingt d'entre eux furent opérés. A l'hôpital de Papenburg, il n'y avait que dix-neuf lits pour les six camps.

Le témoin affirme qu'il était contraire à tous les règlements des camps pénaux de battre ou de maltraiter les prisonniers. Il prétend que ses sentiments personnels en ce qui concerne les docteurs belges du camp étaient principalement la honte quand il pensait que le seul crime de ces « collègues » était d'avoir servi leur pays ! Il a tout fait, dit-il, pour avoir des fournitures médicales. A l'entendre, il n'a jamais vu un des accusés porter une matraque de caoutchouc. Il donne ce détail que, durant la guerre, il était permis aux infirmiers de faire des injections, même intra-veineuses.

Au cours de son contre-interrogatoire, le Dr Hillman prétend que la nourriture à Esterwegen contenait à peu près 1.700 calories ! Il ajoute cependant un peu plus loin, que la plupart des victimes décédées ne seraient pas mortes, si elles avaient été assez nourries pour combattre efficacement la maladie.

Le témoin suivant est le Dr Orth, médecin depuis 1938, il pratiqua à Esterwegen de mai à octobre 1943. L'accusation l'avait recherchée pendant un an et c'est à la requête de la défense qu'il paraît.

Un coup de théâtre se produit après sa déposition: le Dr Orth est arrêté par la police britannique. Il est considéré comme l'un des grands responsables des deux « Reviars » d'Esterwegen. Le verdict sera probablement prononcé vers le 28 mars.

(Beiga)

# Le calvaire des malades au bain d'Esterwegen

Printemps 1943, aux confins ouest de la province de Hanovre. Les sentinelles allemandes juchées au sommet de « miradors » proches du village d'Esterwegen, embrassent une vaste étendue sablonneuse semée de tourbières. A leurs pieds, s'étend un camp de concentration — baraquements emprisonnés dans une ceinture de fils électriques.

A partir du 22 mai, et durant douze mois exactement, l'ennemi y cloître quelque 2600 prisonniers politiques. Quinze à dix-huit cents hommes sont la population moyenne, belge dans son écrasante majorité.

Comme nous l'avions annoncé, le procès des tortionnaires d'Esterwegen a commencé mercredi, à Oldenbourg.

L'histoire de ces pauvres hères, qui sont surtout de simples prévenus sans mandat d'arrêt — hauts fonctionnaires, officiers, bourgmestres, ouvriers, abatteurs clandestins, saboteurs, manchots, culs-de-jatte et un... aveugle — et particulièrement les tribulations des détenus malades, est contée sans luxe de style, mais avec précision et vigueur, par M. l'abbé Froidure, dans son livre « Le calvaire des malades au bain d'Esterwegen ».

L'ouvrage fut écrit par ce pré-ré de sa libération, et inspiré de notes consignées clandestinement dans sept livrets de soixante pages chacun, faites des machons de bobines de fil des machines à coudre du camp.

Dans son introduction, l'auteur se défend de vouloir s'appesantir sur les turpitudes de l'ennemi. Il part plutôt sur le thème: « Si les grands cataclysmes de l'Histoire sont générateurs de gestes sublimes, il n'est jamais vain de leur honorer la publicité méritée. »

## Arrivée

A leur arrivée au camp, les prisonniers sont astreints à remettre toutes leurs valeurs à des genres de « comptables », et ils perdent leur état-civil. Un numéro d'ordre les distingue officiellement. Ils passent à la douche, endossent le fameux uniforme rayé et on leur coupe les cheveux. On leur remettra trois semaines plus tard, quelques menus objets puisés dans leurs bagages et des miettes d'aliments qui s'y trouveraient.

## Dans un milieu contaminé

Deux infirmeries fonctionnent: « Revier Nord » et le « Revier Sud », constamment comblés de malades. Très peu de médicaments, quelques bandages, un peu de charpie; un seul médecin officiel, qui est Belge. Les autres praticiens

prisonniers s'efforcent au reste de découvrir des médecines et produisent, en secret, leurs soins aux malades. Les lits ne sont que d'immondes paillasses, habitat des puces, des poux et des rats. Dans ce milieu favorable, les maladies font des ravages ahurissants. La dysenterie coûte vingt morts. Des dizaines de détenus succombent à la tuberculose, à la pleurésie, à la diphtérie, à la scarlatine. La résistance physique serait plus grande si la nourriture était plus abondante et plus substantielle. Mais que reçoivent nos compatriotes malades? Le matin, un quart de litre d'une décoction infecte appelée pompeusement « café », un demi-litre de soupe et une tranche de pain de seigle. A midi, du « potage » et quelques pommes de terre. Enfin, le soir, une ou deux cuillerées de viande ou de poisson, de confiture ou de fromage blanc, quelques grammes de margarine à étendre sur la seconde tranche de pain de la journée...

Cette « nourriture » incite évidemment les détenus à faire la chasse aux « chutes » de cuisine. Des fanes de légumes sont dévorées avec avidité.

## Distractions

Les distractions? La plus importante et la plus efficace est la prière récitée à haute voix devant quelques incroyants qui ne trouvent évidemment rien à y redire. (Ce n'est pas le moment!). Il se tient parfois aussi des conférences. La demi-heure de promenade réglementaire est attendue avec impatience, comme la conversation vespérale autour du grand poêle à tourbe de la chambre. Ce que les hommes guettent aussi, ce sont les « bonnes nouvelles » colportées de bouche en bouche, captées dans un coin bien « abrité »: un ingénieur technicien y a monté un poste à galène et entend la B. B. C. avec ravissement.

## Quatre-vingt-trois décès

Le 23 mai 1944, les détenus d'Esterwegen sont envoyés en convois vers le centre de l'Allemagne car la victoire alliée est proche. Les Belges laissent quatre-vingt-trois morts dans les tourbières du Hanovre. Ils y souffrent la faim, les violences, les coups. La faim surtout qui déforme petit à petit la psychologie de celui qui souffre, et qui fait tourner à la folie. Mais ce que M. l'abbé Froidure épingle aussi tout au long de son ouvrage, c'est la mâle conscience des plus forts qui ragallardissent constamment les défaillants et leur permettent de sortir vivants de ces cruelles épreuves.

# Au cimetière du camp d'Esterwegen

## Quatre-vingt-cinq Belges y sont ensevelis

« Les tombes des Belges morts au camp d'Esterwegen ont été trouvées et identifiées sans doute possible », a déclaré, à un rédacteur de l'Agence Belge, l'abbé Froidure qui vient de rentrer d'Allemagne, où il a été entendu en qualité de témoin au procès d'Oldenbourg. Ancien prisonnier politique, il a connu les camps d'Esterwegen et de Dachau. A Esterwegen, étaient enfermés les prisonniers désignés par les initiales « N. N. » c'est-à-dire « Nacht und Nebel ». — ceux sur qui les nazis avaient décidé de faire « le brouillard et la nuit ». Retrouver des traces de ceux-ci paraissait l'œuvre la plus aléatoire.

Parmi les documents que les Anglais ont rassemblés pour le procès, dit l'abbé Froidure, il y avait plusieurs listes de décès de prisonniers du camp d'Esterwegen. La première ne mentionne que le numéro matricule des morts, la date des inhumations, et le numéro des tombes. La deuxième ajoutait la cause et la date de la mort, qui diffère souvent de plusieurs jours de celle de l'inhumation. Une troisième mettait en regard des numéros matricules, les noms et prénoms, date et lieu de naissance des disparus, ainsi que leur profession. Enfin, une quatrième liste, en répétant toutes ces précisions, en indique une nouvelle: l'heure exacte de la mort.

## La découverte des sépultures

Restait à trouver l'endroit de l'ensevelissement. Les nazis, décidés à faire disparaître toute trace de ces hommes, les avaient enterrés loin du camp, on ne savait où. Mais, au procès d'Oldenbourg, un abbé allemand, Lunio, a été entendu, qui a déclaré avoir accompagné les cadavres et bémol les sépultures.

L'abbé Froidure s'est mis en rapport avec l'abbé Lunio, qui l'a conduit à un terrain près de Borgemoor. Soixante petits tertres faisaient saillie à cet endroit. Or, il devait y avoir 88 morts, dont 85 Belges.

L'abbé Lunio a expliqué, poursuit l'abbé Froidure, que les tertres avaient été élevés plus tard, qu'ils ne correspondaient pas exactement aux endroits d'ensevelissement, mais qu'un bout de bois avait été planté sur chacun d'eux avec un « Zettel » contenant les numéros des cercueils.

Mais, après trois ans, les chiffres marqués au crayon n'étaient plus dé-

chiffrables, sauf sur deux bouts de bois, l'un marquant l'emplacement des cercueils n. 80, 81, 82 et 83 et l'autre celui des cercueils n. 85, 86 et 87.

Les fouilles ont permis de retrouver ces cercueils en parfait état de conservation. Le cimetière est situé sur une colline au milieu de marais.

## Les formalités pour le rapatriement

Tous les morts belges du camp d'Esterwegen se trouvent enterrés là, affirme l'abbé Froidure, y compris les douze fusillés de Ling. Tout sera mis en œuvre pour que les corps soient identifiés et rapatriés au plus tôt. Mais ceci nécessite de nombreuses formalités. Pour chaque exhumation, les pièces suivantes sont nécessaires: un extrait complet de l'état-civil du défunt, une copie de l'acte de décès ou du jugement déclaratif, une demande de rapatriement du corps émanant des ayants droit, une attestation autorisée prouvant que le décès à l'étranger a été dû au comportement patriotique du défunt, un permis d'inhumer dans la commune où doit revenir le corps, l'indication exacte du lieu d'inhumation en Allemagne, ainsi qu'une fiche d'identification anatomique nécessaire au procès-verbal d'exhumation.

Avant de quitter le cimetière de Borgemoor, l'abbé Froidure y a planté des croix de bouleau et des couronnes de sapin.

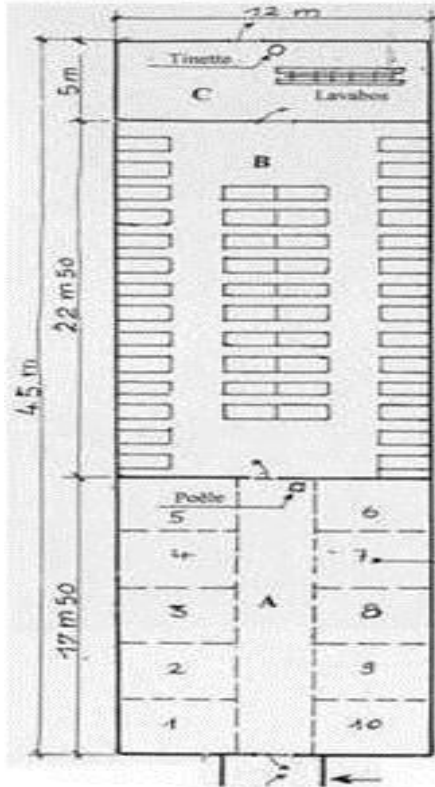
« Les autorités d'occupation qui possèdent, dit-il encore, de très nombreuses listes allemandes donnant toutes les précisions sur les morts survenues dans les divers camps, les communiqueront volontiers à la première demande. Moi-même, j'ai relevé les noms des Belges morts au camp de Dachau sur la liste trouvée dans la cartothèque de l'« Effekten Kammer » de ce camp. Mais il y a eu des Belges dans 360 camps en Allemagne, sans parler de ceux qui ont succombé dans d'innombrables hôpitaux, ambulances, maisons privées, etc. Cela représente un grand travail, mais aussi un devoir sacré à remplir. D'autres pays sont bien plus avancés dans cette voie. Les Danais procèdent à l'identification méthodique des tombes de leurs compatriotes, et j'ai vu un cimetière découvert par les Polonais, où un écriteau donne la répartition exacte des morts enterrés là, par nationalité; trente-cinq Belges y reposent.

28/3/44  
2e tour. CSP.

Baraque 6 et son occupation (Informations par Marcel Cauvin et Franz Bridoux)

Camp de concentration d'ESTERWEGEN

Baraque n°6

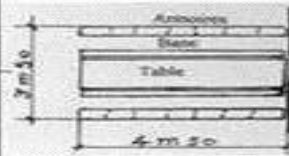


Matériau : doubles parois en bois.  
Les dimensions sont estimées et très approximatives.

A. Réfectoire :  
10 tablées de 14 hommes max.  
+ 1 poêle (tourbe)

B. Dortoir :  
Lits à 3 étages :  
paille et planches en bois sur cadre métallique.

C. Sanitaires :  
2 auges avec robinets à eau froide  
+ une tinette.



Détail d'une tablée

Dessin réalisé de mémoire par Marcel Cauvain.

Détails de la « Baraque Sechs »

Occupation habituelle du séjour.

**Table 5**

- 2 J (R.N.J.) J. Carlens et F. Bridoux
- 7 P (F.T.P. Français)
- 2 K, A Bureau et O. Delmée de Bousou
- 1 A l'unijambiste François de Liège.

**Table 4**

- 2 J (R.N.J.) Marcel et Marius Cauvain
- 12 K dont Cte. Jean d'Ursel et son beau-frère Kervin de Mérandrée.

**Table 3**

- 6 ▲ L. Somerhausen, P. Hanson, G. Hannecart F. Rochat, J. Sugg, A. Miclotte
- 2 A
- 6 J (R.N.J.) S. Goldberg, F. Lecocq, J. Lagneau, A. Vermeit, A. Steux, J. Berman.

**Table 2**

- 2 J (R.N.J.) M. Orcher, R. Debuyst.
- 1 ▲ Dr. Joseph Degueidre entouré de son groupe : 4 A et 7 K Lg.

**Table 1**

- 1 S Le chef de baraque : Ephrem Van den Eede, échevin puis bourgmestre de Renaix.
- 8 K et 3 A.

*Dortoir*

5 < > 6

4 < > 7

3 < > 8

2 < > 9

1 < > 10

fenêtre

Sur

**Table 6-7-8-9**

Regroupement des K (plus nombreux).

**Table 7**

- 1 A Fernand Erauw
- 2 K, Abbé Heymans et le Père Agne
- 9 K.

- Par la fenêtre, tables 1 et 10 surveillent et assurent la garde permanente.

**Légende :**

- J = R.N.J.
- A = Non croyant
- K = Catholique
- P = Partisan armé
- ▲ = Franc-Maçon

**Table 10**

- 5 P. membres de l'Armée Belge des Partisans, dont René Depré.
- 4 A.
- 4 K.

A partir de novembre 1943, 120 à 140 prisonniers se serrent autour des 10 tables.



## Occupation du séjour le dimanche matin pendant la messe.

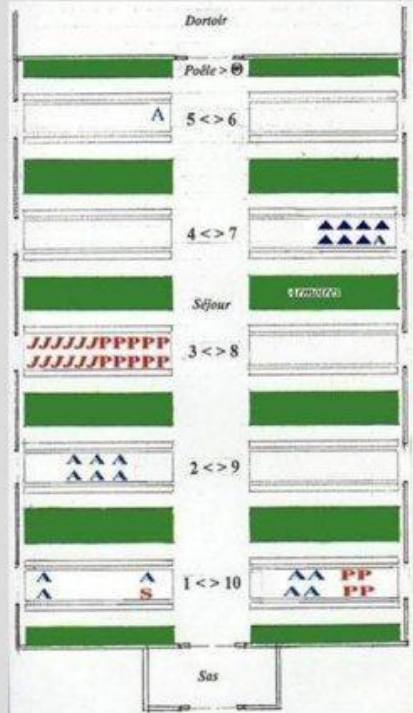
Près de la porte du dortoir, à la table 5, François l'unijambiste (A) répercute l'alerte vers les participants à la messe.

### Table 3

Les membres du R.N.J. (J) et les Partisans et F.T.P. (P) sont réunis à la table 3..

### Table 1

Quelques non-croyants dont le chef de baraque Ephrem Van den Eede (S) font le guet aux fenêtres.



### Table 7

A l'abri des armoires les F.M.▲ travaillent discrètement à la table 7 délaissée par les catholiques K

### Légende :

J = R.N.J.  
 A = Non croyant  
 K = Catholique  
 P = Partisan armé  
 ▲ = Franc-Maçon

### Table 10

D'autres non-croyants (A) font le guet, dont René Depré.

Le dimanche matin, tous les chrétiens sont à la messe au fond du dortoir.

Occupation le dimanche de la Baraque 6

Dans la Baraque 6



Autour d'une table (nom d'auteur illisible)



Poêle utilisé pour chauffer dans les baraques  
(Observez la taille vis-à-vis d'un manteau tel que utilisé par les gardiens)

La radio à galène et un des messages transmis dans le camp



Fourni par mail le 23 juillet 2010, par Mme Hélène Priégo, du Musée de la Résistance à Bondues (F)

31-X.

(1)

SI. ALLEMAGNE.

I. Communiqués militaires

(A) RUSSIE: Combats sur l'ensemble du front.

Au S.-N. de NÉLIKSE-LUKI les combats continuent avec moins d'intensité que les jours précédents.

Dans le secteur de l'N. de KRICHNEN après une violente attaque des Russes nous nous sommes contre-attaqués et nous avons reconquis une partie du terrain perdu précédemment.

Au N.-N. de GOMEL, par suite des pertes énormes, les attaques russes ont diminué d'intensité. Dans ce secteur, une de nos batailles a détruit 20 chars d'un groupe de 25 chars russes qui l'attaquaient.

Dans le Sud, du front de l'Est, de violents combats ont eu lieu.

Dans le secteur de KRIVOROG, nos contre-attaques font de grands progrès.

Dans le secteur de la boucle du DNIEPER au S.-W. de DNEPROPETROVSK, et à l'W. de ZAPOROJE, les Russes continuent leurs attaques nous avons contre-attaqué et une de nos divisions s'est emparée de 41 canons auto-chargés de plusieurs canons et de nombreux armes légères.

Elle a en outre détruit 50 chars.  
Par l'ensemble du front les Russes  
ont perdu au cours de 3 derniers jours,  
plus de 400 chars.

(B) ITALIE: Les Anglo-Saxons ont  
passé à l'attaque sur l'ensemble du  
front. Cette attaque a été répétée  
et une brèche locale, au Nord de  
CAPOUE a été colmatée.

(C) FINLANDE: Au cours de l'engage-  
ment naval dans le golfe de FIN-  
LANDE, ont été coulés: Une canon-  
nière, 2 vedettes rapides. Une de  
vedette rapide a été gravement endom-  
magée.

(D) MEDITERRANEE ORIENTALE  
Nos sous-marins ont endommagé  
un croiseur et deux contre-torpilleurs.  
Un petit navire de transport de 1.500 T a  
été coulé.

(E) SUR MER: Au cours de la semaine  
précédente, nos sous-marins ont coulé  
dans l'Atlantique 28.000 T. de  
navires marchands.  
1 destroyer a été coulé.

**Annexe 6 : Des prisonniers N.N. français**  
**Informations fourni aimablement par Mme Hélène Priégo**

**Yeut-ildes Maçons parmi eux ? Où étaient-ils dans le camp ? Quel parcours de vie et comme Résistant ? Etc.**

...

- Léo Beugnet, né le 29 août 1913 est arrêté à Bavinhove ou Cassel car il est membre du mouvement Voix du nord. Il est décédé en déportation. (source La Coupole).
- Barthélemy Despierre, de Roubaix, né le 19 avril 1893. Il est décédé en déportation.
- François D'Halluin de Wattrelos né le 14 avril 1902. Il es décédé en déportation.
- Raymond Hanaire, né le 25 décembre 1897 est arrêté à Lille le 1<sup>er</sup> décembre 1941 pour avoir distribué des tracts. Il est décédé en déportation. (sources Archives départementales du Nord 1W2PP et 1W1865).
- Jean Lambour, né le 18 décembre 1929 est arrêté à Anzin pour sabotage le 5 novembre 1941. Il est disparu. (sources Archives départementales du Nord 1W143).
- Gaston Marchand de Valenciennes né le 20 novembre 1902. Il est décédé en déportation
- Pierre Papa né le 28 décembre 1923. Est arrêté le 1<sup>er</sup> décembre 1941 pour avoir conduit un groupe de 16 Britanniques au port de Loon-Plage. Il est décédé en déportation. (source La Coupole et livre « Zone interdite » par J.M. Fossier).
- Philéas Réant de Calais né le 22 juin 1890. Il est décédé en déportation ;
- Un certain James Smith, dont on sait seulement qu'il est rentré de déportation (source La Coupole. Peut-être un agent du SOE ?
- Auguste Déan, de Lille, né le 21 avril 1903 est arrêté le 6 décembre 1941. Il est alors domicilié au 19 rue de Wazemmes à Lille. Dépositaire en matériel électrique (Bureau au 32 rue de Valmy) Marié et père de deux enfants. Il est membre du réseau Pat O'Leary et pratique le renseignement. En 1941, il se rend à Rennes pour récupérer des armes et organise un trafic d'armes pour la Résistance. Il est arrêté à son domicile vers 18h le 6 décembre 1941 à la suite d'une dénonciation. Il est emmené aux 49 boulevards de la Liberté à Lille puis il passe 6 mois dans la section allemande de Loos avant d'être transféré à la prison de Bochum en 1942 sans jugement. Il est ensuite expédié au camp d'Esterwegen. Il y rencontre Valère Passelecq, un belge polyglotte, membre de l'Intelligence Service. Avec le peu dont ils disposent, ils fabriquent un poste à galène. Un soir, ils parviennent à capter la BBC. Valère Passelecq traduit, Auguste Déan prend note en sténo. De septembre 1943 à février 1944, une équipe de déportés réussit à faire un journal sur du « Kubelpapier » (un rouleau par baraque et par mois était distribué). Cela permet de soutenir le moral des déportés en les tenant informés des événements. Le journal est stoppé à la suite d'une dénonciation pour un bol de soupe. Les auteurs sont arrêtés et Valère Passelecq pendu. Auguste Déan échappe au même sort car une décision administrative l'envoie à Bayreuth, où il apprend le débarquement. Il est ensuite envoyé à Dachau où il passe l'hiver 1944-1945. Atteint du typhus et d'une broncho-pneumonie, il doit la vie à un déporté russe qui lui donne des médicaments. Il est libéré par les Américains le 29 avril 1945 et rentre à Lille en mai. (Source Archives départementales du Nord 1W31, 1W2PP, 1W1856, 1W143 et Musée de la Résistance à Bondues).

**Que ce devoir de mémoire ne disparaisse jamais de votre âme, nous leurs devons bien cela à nos SS et FF ayant souffert dans ces sinistres camps de la mort, et que ces épisodes si sombres de notre histoire ne se reproduise plus jamais ni en Europe ni dans le monde...**

A leur mémoire, In memoriam, A la vostra memori, En vuestra memoria, In memory, In Erinnerung, Erënnerung, In het geheugen, Na memória, Muistiin, Հիշողություններ, Памяць, В память, 在记忆中, 메모리에 있음, Yn 't ûnthâld, Ann an cuimhne, Во меморијата, În memorie, V spomin, Enkumbulweni, У пам'яті, Trong bộ nhớ, I minnet, W pamięci.....